

Note technique

STRATÉGIE COORDONNÉE POUR L'ABANDON DE L'EXCISION/MUTILATION GÉNITALE FÉMININE EN L'ESPACE D'UNE GÉNÉRATION



Note technique

STRATÉGIE COORDONNÉE POUR L'ABANDON DE L'EXCISION/MUTILATION GÉNITALE FÉMININE EN L'ESPACE D'UNE GÉNÉRATION :

Une approche programmatique
axée sur les droits humains

LA DYNAMIQUE SOCIALE COMME LEVIER
DU CHANGEMENT COLLECTIF

REMERCIEMENTS

La présente note technique sur une stratégie coordonnée examine en profondeur les recherches documentées dans « Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine » (*Innocenti Digest*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie, 2005) afin de parvenir à une meilleure compréhension de l'E/MGF en tant que convention sociale. Elle se limitera à étudier la dynamique sociale de cette pratique néfaste au niveau communautaire, et elle appliquera plus particulièrement la théorie des jeux à la dynamique sociale de l'E/MGF.

La présente note a été coordonnée principalement par Maria Gabrielle De Vita. Gannon Gillespie s'est chargé du premier travail de rédaction. La note a été préparée sous la conduite de Karen Landgren, Directrice de la section Protection de l'enfant de l'UNICEF. Nassra Abbas y a apporté son concours au plan administratif.

Les données et analyses de données provenant des enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) ont été coordonnées par Edilberto Loaiza.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Gerry Mackie (Université de San Diego, Californie), qui a rédigé le chapitre II et l'Annexe II.

Nous remercions de leur contribution les experts qui ont participé au séminaire de réflexion d'octobre 2005 à Florence, y compris Samira Ahmed, Malick Diagne, Neil Ford, Gannon Gillespie, Gerry Mackie, Molly Melching, Francesca Moneti, Cristiana Scoppa et Mamadou Wane, avec la participation de David Parker.

Nous remercions les personnes suivantes qui ont lu les versions antérieures et fait des suggestions utiles : Gopalan Balagopal, Samuel Bickel, Marilen Danguilan, Abdelhadi Eltahir, Thomas Franklin, Whaithira Gikonyo, Erma Manoncourt, Andrea Rossi, Stella Schuhmacher, Paola Storchi et Yasmine Wahba.

Claudia Cappa a contribué aux cartes, tableaux et graphiques et Alexia Lewnes à la rédaction de l'ouvrage.

Nous exprimons également notre appréciation aux bureaux de pays de l'UNICEF au Caire, à Dakar et à Khartoum pour leurs importantes contributions. Et nous remercions pour leur apport les bureaux de pays de l'UNICEF à Addis Abeba, Asmara, Bamako, Banjul, Conakry, Djibouti, Nairobi, Nouakchott, Ouagadougou et en Somalie, ainsi que le bureau régional de Dakar.

Nous remercions tout particulièrement les participants à la Consultation académique qu'a organisée l'UNICEF au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU à New York en septembre 2006. Des professeurs des universités Cornell, Hopkins, du Massachusetts, de Washington, et de Fresno et San Diego en Californie, ainsi que des experts d'ORC Macro, du PNUD, de l'UNFPA, de l'OMS et de la Banque mondiale ont apporté un éclairage général sur les fondements théoriques de cette stratégie coordonnée.

L'UNICEF exprime sa gratitude au Gouvernement italien dont l'appui a été précieux dans l'élaboration et la production de cette note technique sur une stratégie coordonnée.

TABLE DES MATIÈRES

TERMINOLOGIE	iv
INTRODUCTION	1
Conclusions du <i>Digest Innocenti</i>	2
Pieds bandés et E/MGF	3
CHAPITRE 1 : STATUT ACTUEL DE L'E/MGF	4
1.1 Où se pratique l'E/MGF ?	4
1.2 Données ventilées	7
CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE SOCIALE DE L'E/MGF	13
2.1 Théorie de la convention sociale : bref aperçu	13
2.2 Modèle de la théorie des jeux	14
CHAPITRE 3 : LA STRATÉGIE DE LA DIFFUSION ORGANISÉE	19
CHAPITRE 4 : LES IMPLICATIONS PROGRAMMATIQUES	22
Six éléments favorisant l'abandon	22
CHAPITRE 5 : LA COMMUNICATION POUR INITIER ET APPUYER LE CHANGEMENT DE LA CONVENTION SOCIALE	24
CHAPITRE 6 : LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE COORDONNÉE	26
6.1 Vision et principes directeurs	26
6.2 Objectifs	26
6.3 Dimensions stratégiques	26
6.4 Sous-régions ou blocs de pays (approche par segmentation)	30
6.5 Accroissement des connaissances pour améliorer l'efficacité du programme	34
CHAPITRE 7 : LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR	36
CHAPITRE 8 : LES MESURES	38
8.1 Indicateurs d'impact	38
8.2 Difficultés	39
8.3 Indicateurs de sortie	39
CHAPITRE 9 : CALCUL DES COÛTS	41
CHAPITRE 10 : CONCLUSION	42
ANNEXE I : Abandonner les pieds bandés et l'E/MGF – mécanismes sociaux à l'œuvre et autres traits	43
ANNEXE II : Organiser le processus : masse critique, point de basculement, abandon coordonné	45

TERMINOLOGIE

Les **initiatives communautaires** adoptent la vision et les objectifs d'une communauté. Elles se caractérisent par des formes de communication non directives et non critiques et visent à stimuler le dialogue et la discussion plutôt qu'à prescrire des solutions ou des modifications de comportement.

Digest fait référence à « Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine » (*Innocenti Digest*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie, 2005)

Stratégie de diffusion organisée fait référence à un processus par lequel le savoir et les agissements d'une seule famille ou communauté peuvent gagner d'autres familles ou communautés par l'intermédiaire de réseaux sociaux, dans la mesure où ce processus est organisé pour parvenir à un abandon coordonné.

La **théorie de la convention sociale** se réfère à l'analyse proposée par la théorie des jeux et appliquée à l'excision/mutilation génitale féminine (E/MGF). Elle pose pour principe que les familles pratiquent l'E/MGF afin de préserver la possibilité de marier leurs filles ainsi que leur statut social au sein du groupe où se font les mariages. Pour le mariage comme pour le statut social, ce qu'une famille décide de faire dépend de ce que d'autres familles choisissent au sein de la même communauté. En ce sens, l'E/MGF ressemble à une convention sociale auto-imposée du même type que celles que Thomas C. Schelling a décrites dans son ouvrage *La stratégie du conflit*, Paris, PUF (1963) 1986.

INTRODUCTION

« Chaque année, trois millions de filles [...] subissent l’excision/mutilation génitale, intervention dangereuse, voire mortelle, ainsi que source de douleurs et de maux indicibles¹. Cette pratique viole les droits humains fondamentaux des filles et des femmes car elle les prive de leur intégrité physique et mentale, de leur droit à une existence exempte de violence et de discrimination, et dans le pire des cas, de la vie même² ».

La stratégie coordonnée présentée dans cette note technique décrit une approche programmatique de l’excision/mutilation génitale féminine (E/MGF) axée sur les droits humains. Elle a pour but de guider les programmeurs qui œuvrent pour l’abandon à grande échelle de l’E/MGF en Egypte, au Soudan et dans les pays d’Afrique subsaharienne.

Afin de permettre de mieux comprendre l’excision/mutilation génitale féminine en tant que convention sociale, cette stratégie coordonnée comprend un examen approfondi des recherches documentées par le Centre Innocenti de Florence dans le *Digest* «Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l’excision/mutilation génitale féminine » (Centre Innocenti de l’UNICEF, Florence, Italie, 2005). Elle se limite à l’étude de la dynamique sociale de cette pratique au niveau communautaire, et elle applique la théorie des jeux – la science des processus décisionnels interdépendants – à la dynamique sociale de l’E/MGF.

Cette stratégie ne recouvre pas tout ce qui se passe au niveau communautaire, elle étudie plutôt la pratique dans la perspective du type particulier de convention sociale décrit par Thomas C. Schelling dans *La stratégie du conflit*. Elle introduit une approche novatrice à la programmation autour de l’E/MGF avec pour objectif d’introduire des changements sociaux durables.

Elle fournit :

- un résumé du statut actuel de l’E/MGF.
- un compte-rendu détaillé de la dynamique sociale de l’E/MGF en utilisant des modèles théoriques basés sur l’analyse de la théorie des jeux.
- des graphiques illustrant la stratégie de la diffusion organisée en suivant la façon dont l’information se répand au départ d’un petit nombre de gens pour en arriver à influencer des groupes plus importants.
- une vision et des principes directeurs.
- un objectif pour 2015.
- une approche de la communication afin d’initier et appuyer les changements de normes sociales.
- des directions stratégiques pour chaque sous-région.
- un résumé du concept d’environnement protecteur pour l’enfant défendu par l’UNICEF.
- une stratégie de suivi et d’évaluation basée sur des indicateurs choisis d’un commun accord.
- une approche modulaire du calcul des coûts.

Conclusions du Digest Innocenti

Le *Digest* fournit une analyse de l'E/MGF qui faisait cruellement défaut. Il met en lumière le fait central que cette pratique complexe est une convention sociale liée au mariage – et souscrit ainsi à l'hypothèse que les familles pratiquent l'E/MGF pour préserver les perspectives de mariage et le statut social de leurs filles au sein de la communauté où se font ces mariages. Le *Digest* présente une analyse méthodique des types et taux de prévalence de l'E/MGF et des endroits où elle se pratique. Il décrit les initiatives en cours pour encourager son abandon par des interventions aux niveaux international, national et local. En conclusion, il offre un résumé des facteurs sous-jacents qui font que la pratique se perpétue et des mesures à entreprendre pour qu'on l'abandonne.

« L'excision/mutilation génitale féminine se perpétue depuis des générations du fait d'une dynamique sociale qui permet difficilement aux familles ainsi qu'aux filles et aux femmes de renoncer individuellement à la pratique. Même lorsque les familles sont conscientes des conséquences néfastes de l'intervention, elles continuent d'y soumettre leurs filles car dans leur communauté, on considère que cela fait partie intégrante de toute bonne éducation et est nécessaire pour protéger l'honneur des filles et le statut social de toute la famille. Qui ne se conforme pas à la tradition condamne toute la famille à la honte et à la désapprobation et empêche l'intéressée de devenir un membre reconnu et à part entière de la communauté.

« Ce *Digest* démontre qu'il est possible de changer les choses. Les attitudes sociétales ne sont pas immuables et certaines communautés choisissent de renoncer à cette pratique nuisible. Les éléments clés pour le revirement des communautés sont de plus en plus évidents.

« Les méthodes les plus efficaces sont celles qui procurent aux communautés le soutien nécessaire pour qu'elles définissent elles-mêmes les problèmes et leurs solutions, de sorte qu'elles ne se sentent ni contraintes ni jugées. Ces méthodes incitent également les communautés ayant pris la décision d'abandonner la pratique à proclamer publiquement leur choix et à essayer de gagner leurs voisins à leur cause. On a constaté que les approches basées sur les principes des droits humains sont les plus susceptibles de promouvoir l'abandon de l'E/MGF. Plutôt que d'aborder la question de façon isolée, elles misent sur les capacités des personnes, et en particulier des femmes et des filles, à promouvoir et sauvegarder leurs propres droits humains. Enfin, les communautés ont besoin de soutien pour que l'E/MGF soit abandonné à grande échelle. Elles ont besoin de la collaboration des chefs traditionnels et religieux ainsi que de celle des législateurs et des décideurs politiques ; elles ont également besoin de forums de discussion publique et de messages médiatiques qui allient précision et sensibilité culturelle.

« L'heure est arrivée de déclencher un mouvement mondial en faveur d'un changement positif et durable. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) constituent des normes internationales fondamentales pour donner forme à des politiques et des programmes visant l'abandon de l'E/MGF et autres pratiques traditionnelles nuisibles. Les initiatives régionales s'appuient sur un mouvement croissant en faveur de l'abandon de la pratique. En Afrique, la ratification du Protocole de Maputo à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples [entré en vigueur le 25 novembre 2005] réaffirme l'engagement des Etats à promouvoir et à protéger les droits humains des femmes et des enfants.

« L'abandon de l'E/MGF est une réalité en marche. On dispose aujourd'hui des connaissances de base sur la meilleure façon d'aider les communautés à y mettre fin. Ce savoir peut être mis en pratique à grande échelle, sur le plan national et international. Avec le soutien de tous, il est possible d'envisager que l'E/MGF soit abandonnée par les communautés qui la pratique en l'espace d'une seule génération. »

Pieds bandés et E/MGF

On peut faire un parallèle instructif entre l'E/MGF et la coutume largement documentée des pieds bandés en Chine pour expliquer comment des normes sociales néfastes ont pu voir le jour. Dans « Mettre fin aux pieds bandés et à l'infibulation »³, Gerry Mackie décrit les similitudes entre les deux pratiques. Si on établit des correspondances, on s'aperçoit que toutes deux :

- sont des coutumes quasi universelles au sein des groupes où elles sont pratiquées ; elles ont la vie dure et sont pratiquées même par ceux qui y sont opposés ;
- contrôlent l'accès sexuel aux personnes de sexe féminin et encourage la chasteté et la fidélité chez les femmes, du moins à l'origine ;
- sont considérées comme indispensables pour faire un bon mariage et sont censées être sanctionnées par la tradition ;
- semblent s'être répandues par diffusion contagieuse, avec le soutien actif des femmes.

Tout comme la coutume des pieds bandés, la pratique de l'E/MGF est probablement apparue dans le contexte d'un empire fortement stratifié, où l'empereur et l'élite sociale s'en servaient pour s'assurer la fidélité de leurs nombreuses épouses. Avec le temps, des familles de couches sociales inférieures ont adopté ces pratiques pour permettre à leurs filles de se marier au-dessus de leur rang. La coutume des pieds bandés et l'E/MGF ont fini par devenir des conditions essentielles du mariage, chacune dans leur empire respectif, et ce dans toutes les classes sociales, excepté les plus pauvres. Ainsi, ces pratiques devinrent des conventions sociales qu'il fallait respecter pour qu'une fille puisse trouver mari – et qui persistèrent après la disparition de l'empire où elles avaient pris naissance.

La stratégie choisie par les réformateurs pour mettre fin à la coutume des pieds bandés comprenait trois éléments décisifs :

- Ils apprirent à la population que dans le reste du monde, on ne bandait pas les pieds et que la Chine « perdait la face » en continuant cette pratique.
- Ils expliquèrent les avantages qu'il y avait à laisser les pieds grandir naturellement et les désavantages qu'il y avait à les bander.
- Ils formèrent des « sociétés pour les pieds naturels » dont les membres s'engageaient à ne pas permettre à leurs fils d'épouser des femmes aux pieds bandés et à ne pas bander les pieds de leurs filles.

Cette stratégie connut un réel succès, ce qui confirme l'hypothèse que les pieds bandés constituaient une convention auto-imposée et que pour mettre fin à cette coutume, il fallait une modification de l'univers de références. La même stratégie peut servir pour l'abandon de l'E/MGF, comme le décrit la note technique. L'Annexe I compare la coutume de bander les pieds et la façon dont la Chine y a renoncé avec certaines caractéristiques de l'E/MGF et la façon dont celle-ci est progressivement abandonnée en Egypte, au Sénégal, en Somalie et au Soudan. Elle énumère les principaux mécanismes sociaux à l'œuvre dans les deux coutumes, ainsi que les similitudes et différences pour une trentaine de leurs caractéristiques.

¹ On a calculé que 3 050 000 filles ont subi une E/MGF sur le continent africain en 2000 (chiffre donné par Stanley Yoder, Mesure EDS, ORC Macro). On est arrivé à ce chiffre en prenant le nombre de filles nées en 2000 dans ces pays, en calculant les pertes dues à la mortalité infantile et en multipliant le résultat ainsi obtenu par le taux de prévalence de l'E/MGF chez les 15-24 ans dans chacun des pays où celle-ci se pratique. Le chiffre obtenu est approximatif, en partie parce qu'il n'y a pas de données sur la prévalence chez les filles de moins de 15 ans et en partie parce qu'on ne connaît pas avec exactitude le taux de prévalence dans un certain nombre de pays, dont la République démocratique du Congo, la Gambie, le Libéria, le Sénégal, le Sierra Leone et le Soudan.

² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, «Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine », *Digest Innocenti*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie, 2005, p. vii

³ Mackie, Gerry, 'Ending Footbinding and Infibulation: A convention account', *American Sociological Review*, vol. 61, no. 6, December 1996, pp. 999–1017.

CHAPITRE 1 : STATUT ACTUEL DE L'E/MGF¹

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), entre 100 et 140 millions de femmes et de filles ont subi une forme d'excision/mutilation génitale féminine². Si leur précision peut faire matière à débat, ces chiffres fournissent à tout le moins une indication de l'échelle à laquelle se pratique cette violation massive des droits humains.

1.1 Où se pratique l'E/MGF ?

La majorité des filles susceptibles de subir une E/MGF vivent dans une trentaine de pays d'Afrique et du Moyen-Orient (*voir carte 1*). En Afrique, ces pays forment une large bande allant du Sénégal à l'Ouest à la Somalie à l'Est. Une analyse récente révèle que quelque 3 millions de filles courent chaque année le risque de subir une E/MGF sur le continent africain (Egypte, Soudan et les pays d'Afrique subsaharienne)³. Près de la moitié d'entre elles vivent dans deux pays seulement : l'Egypte et l'Ethiopie.

Certaines communautés yéménites sur la côte de la mer Rouge ont aussi la réputation de pratiquer l'E/MGF et l'on signale, mais sans preuves établies, une incidence limitée en Jordanie, à Oman, en République islamique d'Iran, dans le Territoire palestinien occupé (Gaza) et dans certaines communautés kurdes d'Iraq. Il semble que la pratique ait également cours dans certaines populations d'Inde, d'Indonésie et de Malaisie⁴.

Les données les plus fiables et les plus complètes sur la prévalence et la nature de l'E/MGF proviennent des enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS). Celles-ci constituent une source importante pour l'analyse de la situation dans 20 pays (à l'heure actuelle) où se pratique l'E/MGF. Les données les plus récentes qui en ont été tirées (*voir Tableau 1*) indiquent que la prévalence de l'E/MGF – définie comme le pourcentage de femmes de 15 à 49 ans ayant subi une forme d'E/MGF – varie nettement d'un pays à l'autre, puisqu'elle va de 1 % au Cameroun à 96 % en Egypte et en Guinée⁵.

Les pays où se pratique l'E/MGF mais pour lesquels on ne dispose pas encore de données EDS ou MICS sont : Djibouti, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Libéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie, le Togo et la Zambie⁶. Les estimations concernant la prévalence de l'E/MGF dans ces pays varient grandement : la République démocratique du Congo aurait un taux de prévalence inférieur à 5 % alors qu'en Somalie, celui-ci oscillerait aux alentours de 90 pour cent.

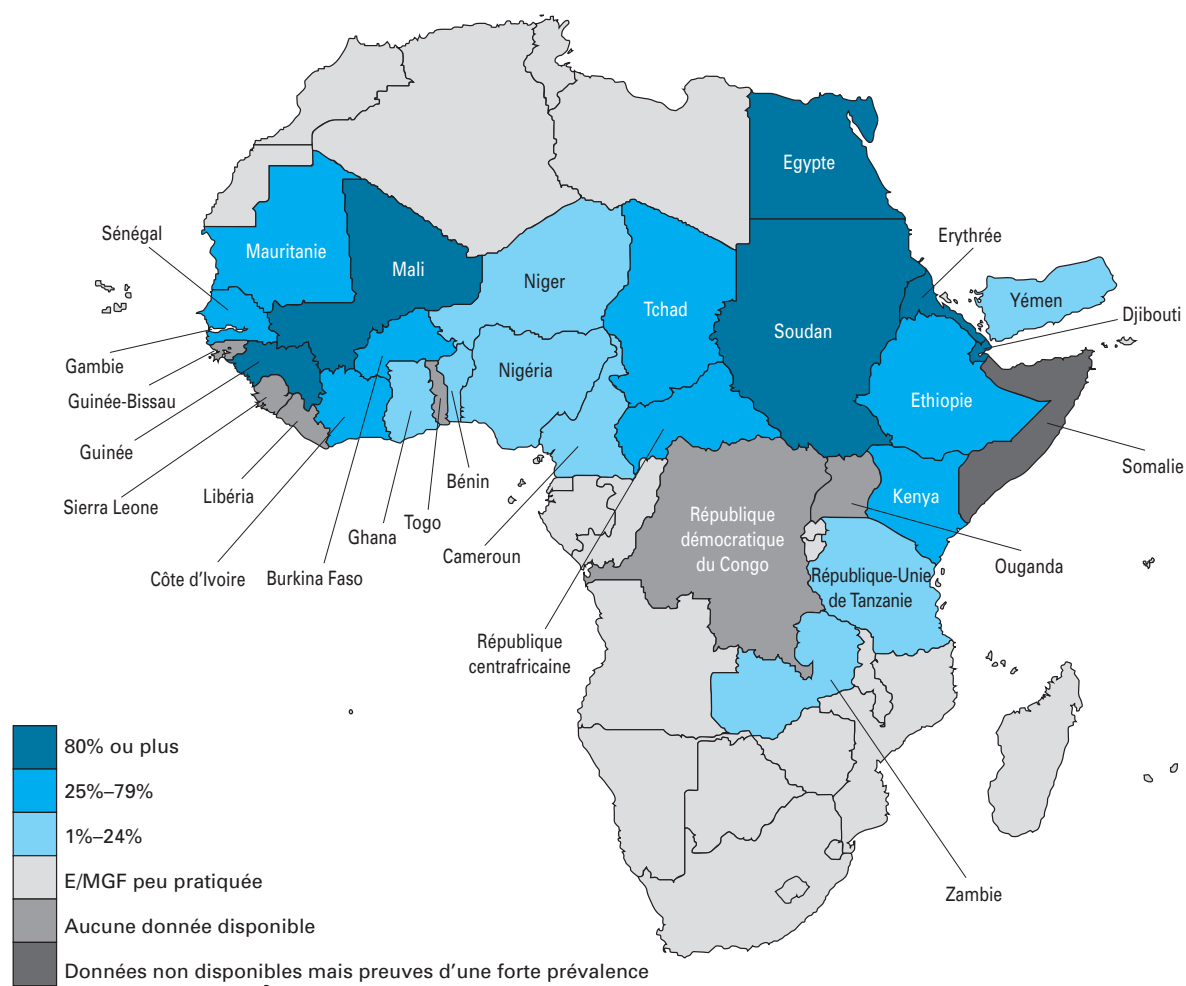
Tableau 1 : Prévalence de l'E/MGF chez les femmes/filles de 15-49 ans par pays

Pays	Type d'enquête, date	Prévalence nationale E/MGF
Bénin	EDS, 2001	17%
Burkina Faso	EDS, 2003	77%
Cameroun	EDS, 2004	1%
Côte d'Ivoire	EDS, 1998-1999	45%
Djibouti	PAPFAM, 2004	98%
Egypte*	EDS, 2005	96%
Erythrée	EDS, 2002	89%
Ethiopie	EDS, 2005	74%
Ghana	EDS, 2003	5%
Guinée	EDS, 2005	96%
Kenya	EDS, 2003	34%
Mali	EDS, 2001	92%
Mauritanie	EDS, 2000-2001	71%
Niger	EDS, 1998	5%
Nigéria	EDS, 2003	19%
République centrafricaine	MICS, 2000	36%
Sénégal	EDS, 2005	28%
Soudan (nord)*	MICS, 2000	90%
Tanzanie, Rép-Unie de	EDS, 2004	15%
Tchad	MICS, 2004	45%
Yémen*	EDS, 1997	23%
Zambie	ZSBS, 2005	1%

* Échantillon de femmes ayant été mariées au moins une fois.

Source : Tableau compilé par la Section de l'information stratégique de l'UNICEF, Division des politiques et de la planification

Carte 1 : Prévalence de l'E/MGF chez les femmes/filles de 15-49 ans



Cette carte ne reflète pas une position de l’UNICEF sur le statut juridique des pays ou territoires représentés ni sur la délimitation de leurs frontières.

Sources : EDS, MICS et autres enquêtes nationales, 1997–2005.

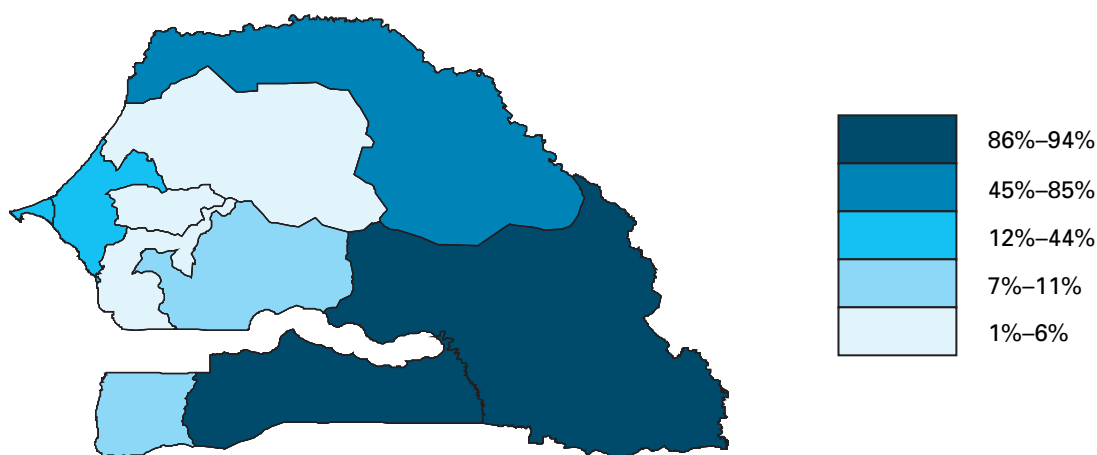
1.2 Données ventilées

Beaucoup d'enquêtes montrent que la prévalence diffère en fonction de l'ethnie ou de la religion, et les EDS et les MICS permettent toutes les deux de ventiler les données nationales par groupe d'âge, résidence rurale/urbaine, revenus du ménage, niveau d'instruction de la femme et région ou province. Il est d'une importance cruciale de pouvoir analyser les données ventilées de la prévalence, parce que les données nationales peuvent dissimuler des variations importantes à l'intérieur même du pays. Dans les pays où une proportion importante de la population n'adhère pas à cette pratique, la ventilation des données permet de mieux comprendre le phénomène.

Le Sénégal illustre bien l'intérêt qu'il y a à ventiler les données par région ou province (voir Carte 2). Les données des EDS de 2005 dans ce pays indiquent qu'au niveau national, 28 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi une E/MGF. Mais si l'on envisage la situation au niveau sous-national, on relève des variations géographiques importantes. L'E/MGF est largement pratiquée dans les régions de Kolda (94 %) et de Matam (93 %) dans le sud du Sénégal, alors que moins de 6 pour cent des femmes ont subi une forme d'excision dans les régions du centre comme Diourbel, Fatick et Louga⁷. Ces variations s'expliquent largement par la présence de diverses communautés ethniques dont l'attitude envers l'E/MGF et sa pratique diffèrent d'un groupe à l'autre.

Dans l'ensemble du Sénégal, les taux de prévalence passent de 2 % chez les Wolof et les Serer à 78 % chez les Soninke. Les analystes des EDS soulignent que les données varient bien plus en fonction de l'ethnie que de toute autre variable sociale ou démographique. Les regroupements ethniques correspondent rarement à des divisions administratives nationales ou internationales clairement définies, et différents groupes pratiquant l'E/MGF peuvent être présents dans une même province ou district. Même dans une enquête relativement détaillée, les groupes ethniques recensés peuvent constituer une catégorie comprenant de nombreux sous-groupes ayant tous des pratiques différentes. Cependant, la ventilation des données sur la prévalence en fonction de l'appartenance ethnique peut informer utilement les actions programmatiques.

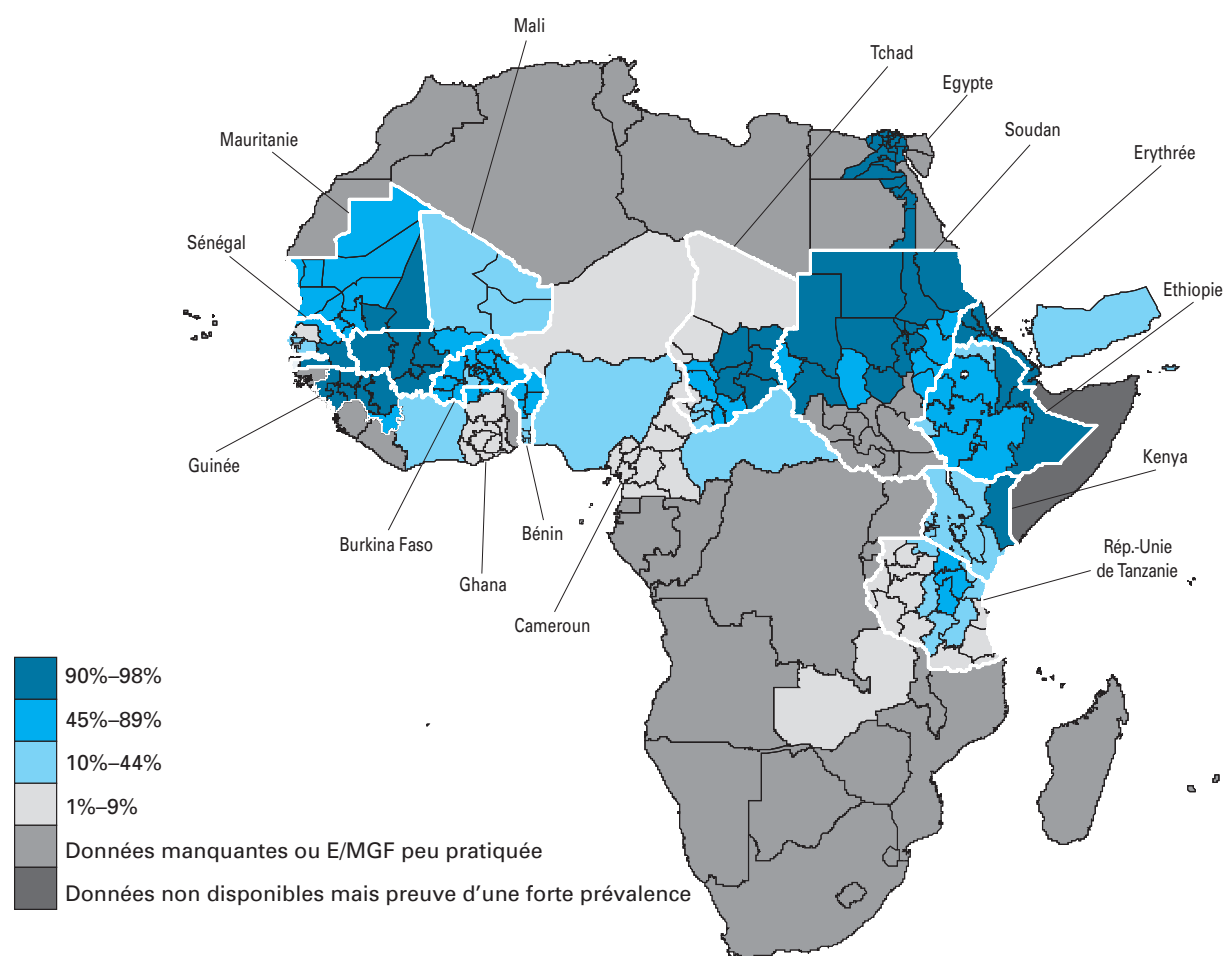
Carte 2 : Prévalence de l'E/MGF chez les femmes de 15-49 ans au Sénégal



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut juridique des pays ou territoires représentés ni sur la délimitation de leurs frontières.

Source : EDS, 2005.

Carte 3 : Prévalence de l'E/MGF en Afrique au niveau sous-national



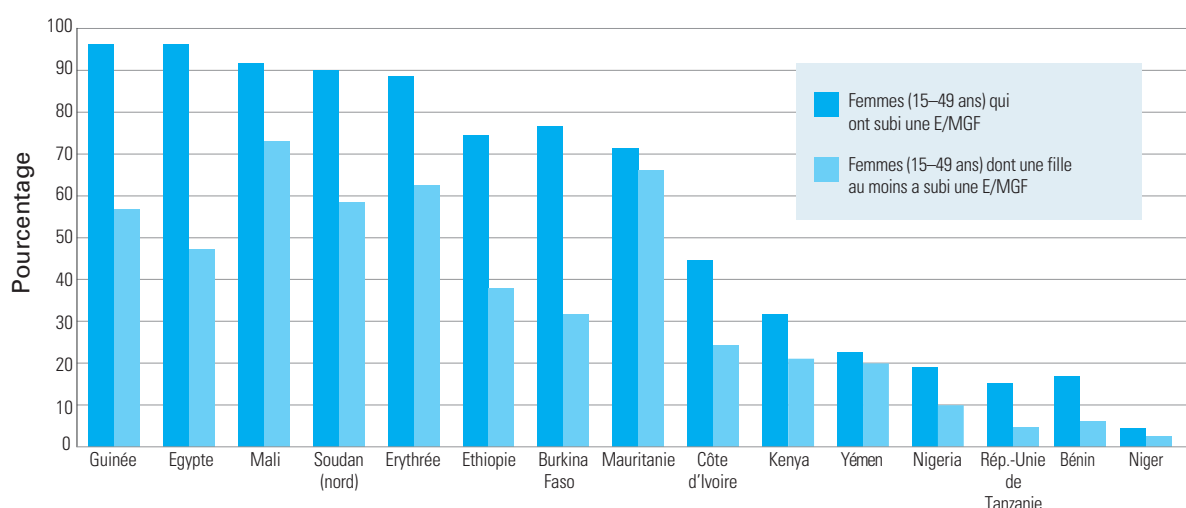
Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut juridique des pays ou territoires représentés ni sur la délimitation de leurs frontières.

Note : Cette carte est une application DevInfo montrant la prévalence au niveau sous-national ainsi que les similitudes transfrontalières et une segmentation des zones à forte prévalence.

Sources : EDS, MICS et autres enquêtes nationales, 1997–2005.

Tendances générationnelles : la différence entre le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi une E/MGF et celui de femmes du même âge dont au moins une fille a subi cette pratique indique un changement dans la prévalence, une tendance générationnelle vers l'abandon de cette coutume. C'est d'une importance particulière dans les pays où la prévalence chez les femmes est de plus de 75 pour cent. En Egypte et en Guinée, par exemple, où presque toutes les femmes de 15-49 ans ont subi une E/MGF, seule la moitié d'entre elles environ a indiqué que leurs filles avaient, elles aussi, été excisées. (Voir Tableau 2).

Tableau 2 : Prévalence de l'E/MGF chez les femmes et leurs filles



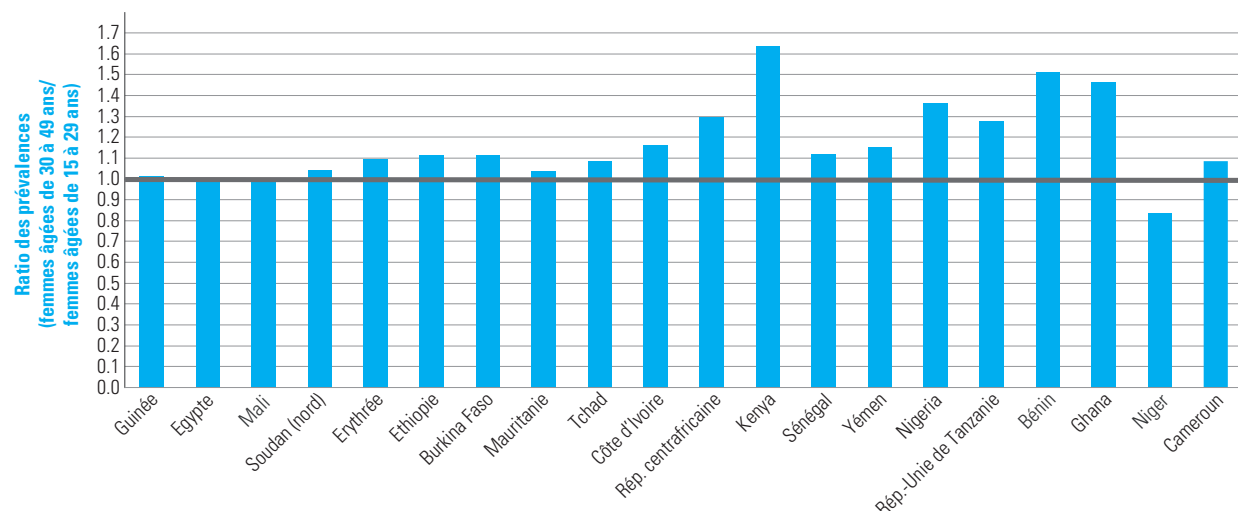
Note : Le classement des pays va du niveau le plus élevé au niveau le plus bas d'E/MGF.

Sources : MICS et EDS, 1997-2005.

Âge : le *Tableau 3* compare la prévalence de l'E/MGF chez les femmes âgées de 30 à 49 ans et chez celles qui étaient âgées de 15 à 29 ans, en calculant le ratio entre ces deux pourcentages. Un coefficient supérieur à 1 indique que l'E/MGF est plus prévalente chez les 30-49 ans et un coefficient inférieur à 1 indique une prévalence plus élevée chez les 15-29 ans. Un coefficient égal à 1.0 indique que la prévalence est la même dans les deux groupes. La prévalence est moins élevée parmi la jeune génération dans 16 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Kenya, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, sud du Soudan, République-Unie de Tanzanie et Yémen. Tous ces pays ont un coefficient supérieur à 1 :1, ce qui pourrait indiquer une tendance vers une diminution de la pratique. Pour les pays où la prévalence est plus forte (Egypte, Guinée, Mali et nord du Soudan), le coefficient est très proche de 1, ce qui indique que l'E/MGF reste constante pour toutes les tranches d'âge et est donc restée constante ces dernières années. Au Niger, le coefficient est inférieur à 1, ce qui indique une plus forte prévalence parmi les jeunes générations.

Tableau 3 : Changement dans le temps : les niveaux d'E/MGF sont moins élevés chez les femmes des jeunes générations.

Ratio des prévalences d'E/MGF chez les femmes, par tranches d'âge (30-49/15-29)



Note : Le classement des pays va du niveau le plus élevé au niveau le plus bas d'E/MGF chez les femmes âgées de 15 à 49 ans. Un coefficient supérieur à 1 indique que l'E/MGF est plus prévalente chez les 30-49 ans et un coefficient inférieur à 1 indique une plus forte prévalence chez les 15-29 ans. Un coefficient égal à 1 indique que la prévalence est la même dans les deux groupes.

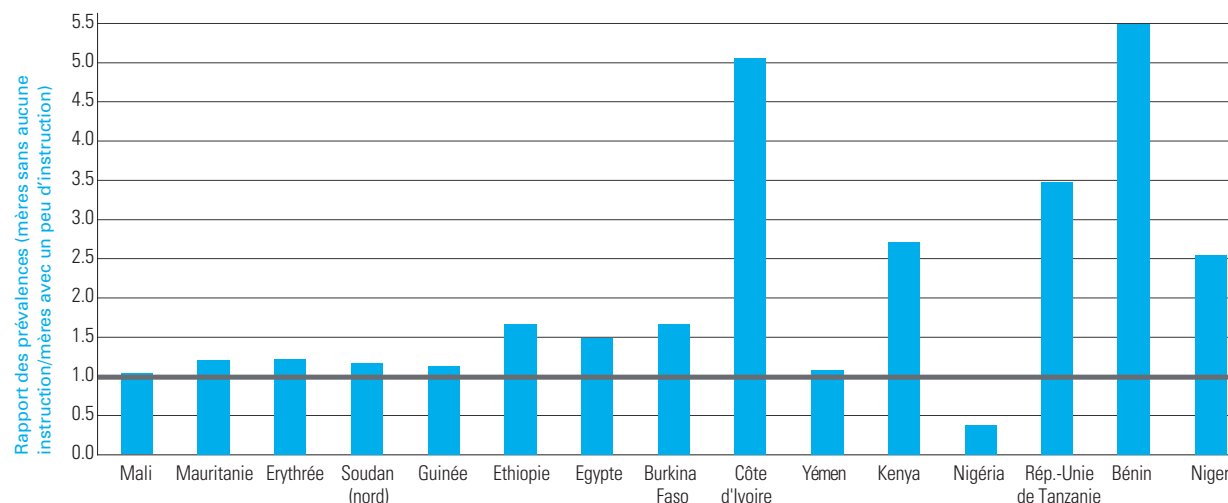
Sources : MICS et EDS, 1997–2005.

Éducation : dans les EDS et les MICS, on peut aussi ventiler la prévalence de l'E/MGF chez les femmes en fonction de leur niveau d'instruction. Étudier la relation entre le statut E/MGF d'une femme et son niveau d'instruction peut être trompeur, car l'E/MGF se passe avant que la fille n'ait terminé son éducation, voire avant même qu'elle n'ait commencé l'école. Par contre, le niveau d'instruction de la mère semble être un déterminant significatif du statut E/MGF de ses filles lorsque la prévalence est inférieure à 75 %.

Sur les 15 pays pour lesquels des données sont disponibles, huit montrent une relation positive entre le niveau d'instruction de la mère et le statut E/MGF de ses filles, avec des coefficients égaux ou supérieurs à 1,5. Dans six pays, le niveau d'instruction ne fait aucune différence et dans un seul, la probabilité qu'au moins une des filles ait subi une forme d'excision/mutilation génitale féminine est plus élevée chez les femmes ayant un peu d'instruction (voir Tableau 4).

Tableau 4 : Le niveau d’instruction de la mère a un rapport avec le statut E/MGF de ses filles

Ratio prévalence de l'E/MGF chez les filles/éducation de la mère (aucune/un peu)



Note : Le classement des pays va du niveau le plus élevé au niveau le plus bas d'E/MGF chez les filles. Un coefficient égal à 1 indique que la prévalence est la même dans les deux groupes.

Source : *Female Genital Mutilation/Cutting: A statistical exploration*, UNICEF, 2005, p. 9.

On trouvera dans la publication de l'UNICEF *Female Genital Mutilation/Cutting: A statistical exploration* (2005) une analyse plus approfondie des écarts socioéconomiques et démographiques qui influent sur les taux de prévalence⁸. Il est à relever qu'une analyse plus approfondie permet de constater un glissement graduel vers une médicalisation de l'E/MGF dans de nombreux pays. La publication de l'UNICEF fait remarquer qu'en servant d'outil pour perpétuer et légitimer cette pratique, ce glissement représente un énorme défi pour les activités de plaidoyer. Elle fait également valoir qu'il est nécessaire de mieux comprendre qui sont ceux qui participent au processus de décision concernant cette pratique. Le Chapitre II offre une réponse systémique à cette question complexe.

¹ Ce chapitre est une version révisée et mise à jour du Chapitre 2, *Ampleur, évaluation et mensuration* du rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance : « Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine », *Innocenti Digest*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie, 2005, pp. 3-9. Les Carte 1 et Tableaux 2, 3 et 4 (y compris la description des données) ont été publiés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Female Genital Mutilation/Cutting: A statistical exploration*, UNICEF, New York 2005.

² Organisation mondiale de la Santé, "La mutilation génitale féminine." Aide-mémoire, No. 241, OMS, juin 2000, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/index.html>, consultée le 12 mars 2007.

³ On a calculé que 3 050 000 filles ont subi une E/MGF sur le continent africain en 2000 (chiffre donné par Stanley Yoder, Mesure EDS, ORC Macro). On est arrivé à ce chiffre en prenant le nombre de filles nées en 2000 dans ces pays, en calculant les pertes dues à la mortalité infantile et en multipliant le résultat ainsi obtenu par le taux de prévalence de l'E/MGF chez les 15-24 ans dans chacun des pays où celle-ci se pratique. Le chiffre obtenu est approximatif, en partie parce qu'il n'y a pas de données sur la prévalence chez les filles de moins de 15 ans et en partie parce qu'on ne connaît pas avec certitude le taux de

prévalence dans un certain nombre de pays, dont la République démocratique du Congo, la Gambie, le Libéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Soudan.

- ⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Changer une convention sociale néfaste : la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine », *Digest Innocenti*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie, 2005, p. 3.
- ⁵ Institut National de la Statistique et ORC Macro, *Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2004*, Institut National de la Statistique et ORC Macro, Calverton, Maryland, Juin 2005, pp. xxvi, 236, 237. Direction Nationale de la Statistique and ORC Macro, *Enquête Démographique et de Santé, Guinée 2005*, Centre National de la Statistique et ORC Macro, Calverton, Maryland, Avril 2006, pp. xxii, 222. El-Zanaty, Fatma, and Ann Way, Egypt Demographic and Health Survey 2005, (Étude démographique et sanitaire en Égypte, 2005) Ministère de la Santé et de la Population, Conseil National de la Population, El-Zanaty and Associates, et ORC Macro, Le Caire, Mars 2006, pp. xxvi, 211.
- ⁶ Données recueillies au cours d'enquêtes sur les ménages pour Djibouti (PAPFAM 2004) et la Zambie (Enquête sur les comportements sexuels 2005). Dans les autres pays, on ne dispose que d'estimations à ce jour.
- ⁷ Toutes les données proviennent de : Ndiaye, Salif, et Mohamed Ayad, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 2005*, Centre de recherche pour le développement humain (Sénégal) et ORC Macro, Calverton, Maryland, Avril 2006.
- ⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Female Genital Mutilation/Cutting: A statistical exploration*, UNICEF, New York 2005.

CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE SOCIALE DE L'E/MGF

2.1. Théorie : bref aperçu

Cette section développe les concepts introduits au chapitre III du Digest, qui est consacré à la dynamique sociale de l'E/MGF. Elle permettra de mieux comprendre les matériaux repris dans cette note technique.

Les processus sociaux de l'E/MGF rappellent la dynamique sociale de la théorie de la convention sociale à effet auto-disciplinaire identifiée par Schelling¹. Les familles pratiquent l'E/MGF pour préserver les perspectives de mariage et le statut social de leurs filles au sein du groupe où elles peuvent se trouver un conjoint. En ce qui concerne le mariage et le statut des filles, ce qu'une famille décide de faire dépend des choix d'autres familles au sein de la communauté. Une famille ne peut renoncer seule à cette pratique ; cela ruinerait les possibilités de mariage et nuirait au statut de ses filles. Pour changer la norme, il est nécessaire que l'abandon de la pratique se fasse de façon coordonnée dans toute la communauté au sein de laquelle se font les mariages.

Pour arriver à ce type d'abandon en masse, il n'est pas nécessaire d'obtenir dès le départ le soutien de la communauté tout entière. Dans la logique de la convention sociale de Schelling, si un ensemble de familles appartenant au groupe au sein duquel se font les mariages décide de renoncer à l'E/MGF, il est dans l'intérêt immédiat de ce groupe initial de recruter d'autres familles au sein de la communauté et de les convaincre d'abandonner l'excision. En recrutant d'autres familles, le groupe de base qui a accepté de renoncer à l'excision élargit les choix maritaux de celles qui font partie du sous-groupe « non-excision ». De même, il est dans leur intérêt immédiat de convaincre d'autres familles des désavantages de cette pratique. En d'autres termes, les connaissances et les actions d'une seule famille ou d'une seule communauté peuvent s'élargir à d'autres familles ou communautés par le biais de réseaux sociaux, à condition que ce processus soit organisé en vue d'un abandon coordonné.

Il y a deux seuils, dans le type de basculement de convention identifié par Schelling. D'abord, le groupe initial mentionné plus haut doit se mobiliser en nombre suffisant pour devenir autosuffisant (atteindre une « masse critique »). Ensuite, ce groupe de base, qui continue de grandir, doit devenir suffisamment important au sein du groupe dans lequel se font les mariages pour créer un « point de basculement ». Une fois celui-ci dépassé, le glissement vers la nouvelle norme devient irréversible pour la majorité de la population. Après ce changement d'attitude, la pratique n'est plus liée au mariage et il n'y a plus de raison de revenir à l'E/MGF.

Étant donné le caractère conformiste de cette pratique (ce qu'une famille décide dépend de ce que d'autres familles décident), il y a peu de chance que le passage d'une norme « excision » à une norme « non-excision » se fasse spontanément. Une fois que le groupe de base a été mobilisé, il faut enrôler un nombre suffisant de familles (au-delà du point de basculement) qui soient prêtes à y renoncer, ce qui a peu de chances de se produire en l'absence d'une initiative d'abandon organisée. Il doit aussi y avoir un moment de reconnaissance sociale – par exemple une déclaration publique – qui marque la renonciation à cette pratique, un moment d'abandon coordonné où la plupart des membres de la communauté reçoivent l'assurance que la plupart des autres renoncent à cette convention. Ce n'est qu'à ce moment-là que les perspectives de mariage et le statut de leurs filles non excisées seront garantis.

Trois suppositions sous-tendent les sections suivantes :

- L'E/MGF a un lien avec l'aptitude au mariage.
- La famille ou la fille typique préfère la possibilité de se marier à l'impossibilité de se trouver un conjoint.
- Les gens iront toujours vers la valeur la plus élevée possible dans les choix qui leur sont offerts.

2.2 Modèle de la théorie des jeux

La section suivante fournit une explication plus approfondie de la théorie des jeux dans sa relation avec la théorie de la convention sociale. Le raisonnement n'est pas difficile en soi, mais la méthode peut sembler peu familière.

Version statique

a. Prise de décision interdépendante : la théorie des jeux étudie les processus de prise de décision interdépendants. Le choix que fait l'un des joueurs dépend du choix fait par le second, qui lui-même dépend du choix fait par le premier. Au sein d'un groupe plus important, le choix de chacun dépend du choix de tous. Pour pouvoir modéliser les choix d'un groupe plus large, la théorie des jeux simple nous demande d'examiner les choses du point de vue du joueur typique, que nous appellerons *Soi*, et du point de vue de tous les autres membres du groupe comme s'ils ne constituaient qu'un seul individu, ici appelé *Autre*.

Les choix interdépendants que font ces joueurs forment différents « états du monde ». Imaginons, par exemple, deux familles (*Soi* et *Autre*) dans une communauté où l'E/MGF est largement pratiquée, chacune de ces familles ayant une fille qui a l'intention de se marier. Quatre états du monde découlent des choix interdépendants de ces familles concernant le fait de faire ou non exciser leurs filles :

- *Soi* non excisée, *Autre* non excisée : toutes non excisées
- *Soi* non excisée, *Autre* excisée
- *Soi* excisée, *Autre* excisée : toutes excisées
- *Soi* excisée, *Autre* non excisée

Les agents – individus ou familles – classent ces états du monde en allant du meilleur au pire. Pour faciliter les choses, plus un état du monde obtient un classement élevé, plus le numéro qui lui est assigné sera élevé. Le membre type d'un groupe pratiquant classerait les quatre états de la façon suivante :

- ***Soi* non excisée, *Autre* excisée** arrive en dernier avec un 0 : si *Soi* n'est pas excisée et qu'*Autre* l'est, *Soi* se retrouve avec des choix plus restreints en matière de mariage et une perte de statut. *Autre*, qui est excisée, a de meilleurs choix maritaux et un statut plus élevé.
- **Toutes excisées** arrive en troisième place avec un 1 : si *Soi* et *Autre* sont toutes les deux excisées, elles conservent toutes les deux leur statut et leurs perspectives de mariage, bien que cela soit préjudiciable à leur santé et à leurs droits humains. Pour une famille typique dans une communauté où toutes les filles sont excisées, l'E/MGF est nuisible à la santé des filles et viole leurs droits humains, mais la perte de statut et l'impossibilité de trouver un conjoint si elles ne sont pas excisées seraient perçues comme un mal plus grand.
- ***Soi* excisée, *Autre* non excisée** arrive en deuxième place avec un 2 : si *Soi* est excisée alors qu'*Autre* choisit de ne pas l'être, *Soi* y gagne en termes de statut et de perspectives de mariage, bien que cela soit préjudiciable à sa santé et à ses droits humains. L'E/MGF est liée à l'aptitude au mariage ; si une seule famille décidait de faire exciser sa fille, elle disposerait du meilleur choix au sein de la communauté en termes de mariage. Cela permet d'expliquer l'origine de l'E/MGF. Cependant, le modèle complet assume que la fille s'en sortirait encore mieux si elle n'était pas excisée, à condition que personne ne le soit, comme ci-dessous.
- **Toutes non excisées** se classe au premier rang avec un 3 : si aucune ne choisit de se faire exciser, chacune garde son statut et son aptitude au mariage tout en évitant les effets nuisibles sur sa santé et la perte de ses droits humains.

b. Quelle valeur *Soi* et *Autre* attribuent-elles à chaque état du monde : par conséquent, dans des cas typiques, *Soi* et *Autre* classeraient les quatre états du monde possibles de la manière suivante :

	<i>Soi</i>	<i>Autre</i>
• Toutes non excisées	3	3
• Toutes excisées	1	1
• <i>Soi</i> non excisée, <i>Autre</i> excisée	0	2
• <i>Soi</i> excisée, <i>Autre</i> non excisée	2	0

Nous présenterons ensuite les mêmes informations dans un tableau inspiré de la théorie des jeux.

c. Tableau de la théorie des jeux : dans le diagramme suivant, les quatre carrés représentent les quatre états du monde possibles pour l'E/MGF. Les chiffres soulignés représentent le classement de chaque état pour *Soi* et ceux en italique le même classement pour *Autre*.

Tableau 1 : Tableau de la théorie des jeux : valeurs de l'E/MGF dans les quatre états du monde possibles

Valeur des états du monde possibles pour l'E/MGF

3	Toutes non excisées
2	Soi excisée, autre non excisée
1	Toutes excisées
0	Soi non excisée, autre excisée

Une étoile représente un *Equilibre de Nash* : aucun individu ne peut seul faire un choix différent

		A U T R E	
		NON EXCISÉE	EXCISÉE
S O I	A ★ <u>3</u>	B ← <u>0</u>	
	C ↑ <u>3</u>	D ↓ <u>0</u>	
		NON EXCISÉE	EXCISÉE

Pour commencer, recensons les quatre états du monde interdépendants dans le tableau. La case D en bas à droite indique l'état du monde où *Soi* choisit Excisée et *Autre* aussi, en d'autres termes, « Toutes excisées ». Chaque individu ou famille attribue à cet état du monde la valeur 1. La case A en haut à gauche indique l'état où *Soi* choisit Non Excisée et *Autre* aussi, en d'autres termes, « Toutes non excisées ». Chacune donne à cet état une valeur 3. La case B en haut à droite montre comment *Soi* et *Autre* classent l'état du monde quand *Soi* choisit Non Excisée et *Autre* choisit Excisée : *Soi* donne à cet état une valeur 0 alors qu' *Autre* lui attribue un 2. La case C en bas à gauche montre comment chacune classe l'état quand *Soi* choisit Excisée et *Autre* choisit Non-Excisée. *Soi* lui donne une valeur 2 et *Autre* une valeur 0.

Les individus préfèrent nécessairement un état mieux classé à un état moins bien classé. Dans le tableau, les flèches vont d'un état moins bien classé à un état mieux classé et indiquent que l'agent préférerait l'état le mieux classé. Les cases B et D à droite du diagramme montrent, par exemple, les états du monde où *Autre* choisit l'excision. Dans ce cas, *Soi* a deux options : choisir l'excision (avec une valeur de 1) ou la non-excision (avec une valeur 0).

La flèche montre que face à un tel choix, *Soi* choisira l'excision. Les cases C et D, en bas, illustrent la même dynamique du point de vue d'*Autre* : si *Soi* choisit l'excision, alors *Autre* choisit l'excision (dont la valeur est 1) plutôt que la non-excision (dont la valeur est 0).

d. Etats d'équilibre – aucun individu ne pourrait faire un autre choix : Notons que dans deux de ces quatre états, (A, en haut à gauche et D, en bas à droite) aucun *Soi* ni aucun *Autre* n'a de choix mieux classé à sa disposition, aucun n'a intérêt à faire un autre choix. Par exemple, dans la case supérieure gauche A, pour l'état où *Autre* choisit la non-excision, *Soi* choisit la non-excision, dont la valeur est 3, plutôt que l'excision, dont la valeur est 2. Dans tous les états « Non excisée » du monde, ni *Soi* ni *Autre* n'a d'option dont la valeur serait plus élevée que la non-excision. Le même raisonnement prévaut pour la case inférieure droite D : dans tous les états « Excisée » du monde, ni *Soi* ni *Autre* (agissant seule) n'ont d'option dont la valeur serait plus élevée que 1. Un état du monde où aucun agent individuel n'a de raison d'agir autrement et où ne s'offre aucun choix mieux classé s'intitule un « équilibre de Nash ». Dans le diagramme ci-dessus, une étoile bleue indique chacun des deux équilibres de Nash : « Toutes excisées » et « Toutes non excisées ».

e. États du monde en déséquilibre – non stables : chacune des deux cases restantes du diagramme (la case supérieure droite B et la case inférieure gauche C) représente des états de déséquilibre, des choix sociaux instables. Par exemple, la case inférieure gauche C, où *Autre* choisit « Non excisée » et *Soi* « Excisée », est en déséquilibre : si *Autre* choisissait la non-excision, *Soi* préférerait faire de même (suivant la flèche allant de la case inférieure gauche C à la case supérieure gauche A) ; si *Soi* choisissait l'excision, *Autre* ferait de même (suivant la flèche allant de la case inférieure gauche C à la case inférieure droite D). Le même raisonnement s'applique à la case supérieure droite B. Dans chacun de ces états de déséquilibre, *Soi* et *Autre* ont l'une et l'autre des raisons de choisir un état du monde mieux classé, et chacune le fait. Les états de déséquilibre s'observent rarement.

f. Coincés dans un équilibre tragique : les membres de la communauté pratiquant l'E/MGF se trouvent dans l'état d'équilibre tragique représenté dans la case inférieure droite D : *Soi* excisée, *Autre* excisée - toutes excisées. Chacune s'en tirerait mieux dans l'équilibre prometteur représenté dans la case supérieure gauche A : *Soi* non-excisée, *Autre* non excisée - toutes non excisées. Toutes donnent à l'équilibre tragique « toutes excisées » une valeur 1 et à l'équilibre prometteur « toutes non excisées » une valeur 3, mais aucun individu agissant seul ne peut passer du plus mauvais équilibre (« toutes excisées ») à un équilibre meilleur (« toutes non excisées »). Agir seule aggraverait leur situation.

g ; Même si chacune veut y échapper : l'équilibre tragique « toutes excisées » piège tout le monde. Étant donné l'interdépendance des choix, même si tous les membres de la communauté voulaient, chacun individuellement, abandonner la pratique, aucun ne pourrait le faire de son propre chef. Pourquoi ? Renoncer à l'excision aggraverait la situation de celle qui le fait, à moins qu'elle ne puisse être sûre que toutes les autres y mettraient fin, elles aussi. Le fait qu'*Autre* a envie d'arrêter ne représente pas une garantie, pour *Soi*, qu'elle a bel et bien arrêté ou qu'elle va arrêter. Et du point de vue de l'*Autre*, le fait que *Soi* espère arrêter ou pourrait le faire n'est pas une garantie non plus.

h. Passage coordonné à l'équilibre prometteur : aussi, étant donné l'interdépendance de leurs choix, *Soi* et *Autre* doivent coordonner l'abandon, le passage de l'équilibre tragique à l'équilibre prometteur, de « toutes excisées » à « toutes non excisées ». L'abandon collectif de l'excision améliore le sort de chaque individu, mais seulement si tous les membres du groupe au sein duquel se font les mariages y renoncent en même temps. En ce qui concerne le diagramme, la collectivité doit passer ensemble, simultanément – sauter en quelque sorte – de la case inférieure droite D à la case supérieure gauche A. Un abandon réussi de l'E/MGF au sein du groupe à l'intérieur duquel se font les mariages devrait être rapide et organisé plutôt que spontané et graduel.

j. Résumé du tableau de la théorie des jeux : répétons-le, l'abandon individuel aggraverait la situation de la fille de la famille, car cela la mettrait dans l'impossibilité de trouver un mari et aggraverait son statut. L'abandon collectif de l'E/MGF améliore la situation de chaque individu, la fille d'une famille typique préservant ainsi ses perspectives de mariage et son statut social sans compromettre sa santé ni ses droits humains. En règle générale, l'abandon est possible, mais seulement s'il est coordonné de façon collective au sein du groupe dans lequel se font les mariages.

Version dynamique

Pour des raisons de simplicité, nous avons traité l'*Autre* comme s'il s'agissait d'une seule personne. Par conséquent, nous sommes restés très vagues sur la façon de sauter de l'équilibre tragique « toutes excisées » à l'équilibre prometteur « toutes non excisées ». Un autre type de graphique, le diagramme de Schelling, permet de ventiler cet *Autre* unique en *Autre* multiples : nous examinons comment les individus classent l'excision ou la non-excision en fonction du pourcentage des derniers membres du groupe à choisir la non-excision. On lira en Annexe I les détails du diagramme de Schelling et son interprétation. On en trouvera un bref résumé ci-dessous.

Le diagramme de Schelling suggère que le processus de changement au sein d'un groupe commence avec une plus petite masse critique de familles décidant ensemble que la non-excision améliorera leur sort. A long terme, pourtant, leur intention ne resterait pas stable. Pour réussir, elles doivent se retrouver en nombre suffisant pour abandonner la pratique de façon irréversible.

Comme toutes les familles recrutées dans le camp de l'abandon potentiel ajoutent à la valeur de cet abandon pour chacune d'entre elles, les membres de la masse critique ont tous intérêt à recruter plus de familles, tout comme leurs recrues ensuite. Passé le point de basculement, on a un pourcentage de familles qui, si celles-ci s'organisent, est suffisamment large pour renoncer à la pratique de façon irréversible. Une fois que ce pourcentage plus large de familles s'est organisé, celles-ci doivent décider de façon coordonnée du moment où l'abandon aura lieu. Les familles restantes auront alors des raisons d'abandonner la pratique, elles aussi ; la minorité n'a aucune raison de résister au changement de convention sociale. Le diagramme montre également que l'éducation à la santé et aux droits humains facilite l'organisation de l'abandon.

Comme l'a dit Gerry Mackie, « Pour comprendre, imaginez un groupe qui a pour convention que le public (au cinéma, au théâtre, au concert) se tient debout au lieu de s'asseoir. On a oublié qu'on pouvait s'asseoir. La station debout est à la fois universelle et persistante. Arrive quelqu'un de l'extérieur qui explique qu'ailleurs, le public est assis. Une fois passée la première surprise, certains commencent à se dire que ce serait mieux d'être assis, mais seulement si suffisamment de spectateurs s'assoient en même temps. Si une seule personne s'assied, elle ne verra rien de ce qui se passe sur scène. Si une seule famille abandonne l'E/MGF, sa fille ne se mariera pas. »

Mackie explique ensuite que si une masse critique de spectateurs – même si ce n'est pas la majorité – peut s'organiser pour s'asseoir (ou pour abandonner l'E/MGF) et reconnaît les avantages qu'il y a à le faire, elle aura de bonnes raisons de déclarer son intention et de recruter les autres spectateurs afin que ces derniers adoptent la nouvelle pratique. De même, si une masse critique, au sein du groupe dans lequel les mariages se font, décide de renoncer à l'E/MGF, elle a immédiatement intérêt à persuader les autres de la rejoindre – jusqu'à ce qu'il devienne de l'intérêt de chacun de le faire. La compréhension de ce mécanisme sous-jacent illumine la façon dont une déclaration d'intention publique par un groupe peut conduire à l'abandon d'une pratique profondément enracinée.²

¹ Thomas C. Schelling, *La Stratégie du conflit*, Paris, PUF (1963) 1986.

² Mackie, Gerry, 'Female Genital Cutting: The beginning of the end', Chapter 13, in Bettina Shell-Duncan and Ylva Hernlund, eds., *Female 'Circumcision' in Africa: Culture, controversy, and change*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, USA, 2001, p. 253.

CHAPITRE 3 : LA STRATÉGIE DE DIFFUSION ORGANISÉE

Les diagrammes ci-dessous présentent un scénario hypothétique dans le but de retracer la diffusion de l'information au départ d'un petit nombre de gens pour ensuite influencer des groupes plus importants. Voici la définition de certains des termes utilisés :

Famille : groupe immédiat où se fait la prise de décision (en général des parents proches)

Communauté : ensemble résidentiel de familles

Groupe où se font les mariages : les personnes dont on considère qu'elles sont appropriées pour le mariage

Ces diagrammes ont pour seul objectif de montrer le processus d'abandon au sein d'un groupe où se font les mariages. Il est important de se rappeler les suppositions avancées dans le Chapitre II, à savoir que l'E/MGF a un lien avec les perspectives de mariage, que dans les communautés pratiquantes, chaque famille/fille préfère la possibilité de se marier à l'impossibilité de se trouver un conjoint et que les gens choisiront toujours la valeur la plus élevée parmi les choix qui sont à leur portée.



Gris représente une convention d'excision



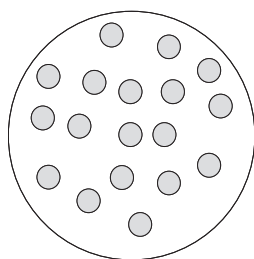
Bleu indique une convention de non-excision



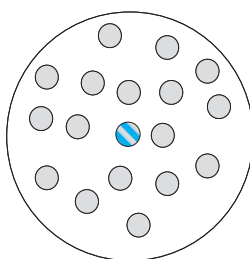
Bleu et gris mélangés indiquent un état de transition



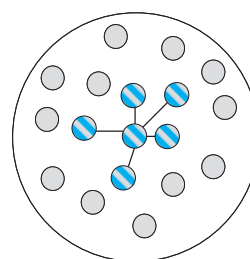
Pour éviter toute confusion, les communautés sont représentées sous forme d'étoile lorsqu'elles font partie d'un groupe où se font les mariages.



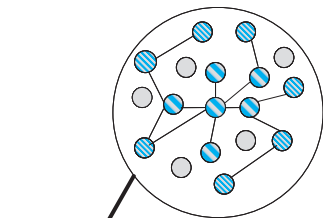
Les familles au sein d'une communauté donnée.
Toutes pratiquent l'E/MGF.



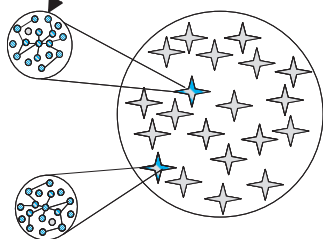
Des informations sur les droits de l'homme et la santé incitent un individu ou un petit groupe à envisager l'abandon.



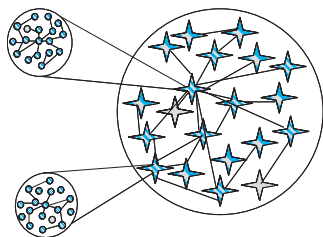
Ce petit groupe discute avec d'autres au sein de la communauté. L'information circule aussi au départ de la salle de classe, par le biais d'activités de sensibilisation. Beaucoup de questions autres que l'E/MGF peuvent également être débattues.



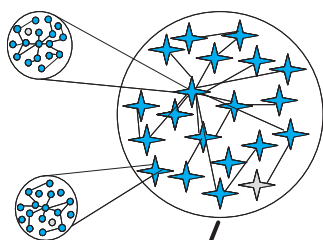
Les nouvelles recrues cherchent à leur tour à obtenir un consensus au sein de la communauté. La diffusion des informations et des débats mène au consensus communautaire. Notons, cependant, que les familles ne se sont pas toutes prononcées en faveur de l'abandon.



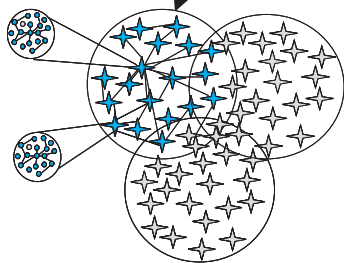
Comme elle se marie aussi dans d'autres communautés appartenant à un ensemble plus large où se font les mariages, cette communauté-ci doit chercher l'approbation des membres de cet ensemble. Dans cet exemple-ci, imaginons que cette communauté est l'une des vingt qui forment le groupe où se font les mariages. Imaginons aussi que c'est l'une des deux communautés qui reçoivent des informations directes par un processus éducatif.



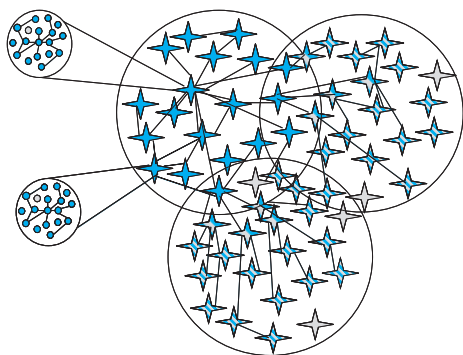
La diffusion au sein du groupe où se font les mariages est similaire à la diffusion de toute information au sein d'une communauté. Les communautés qui reçoivent des informations directes entrent en contact avec d'autres communautés et se font ainsi des alliés. Si cette étape est réussie, le groupe où se font les mariages arrive à un consensus à force de débats, ce qui représente un changement d'attitude. Il n'y a pas encore de modification massive du comportement, cependant, et il faut donc trouver le moyen d'arriver à un changement collectif.



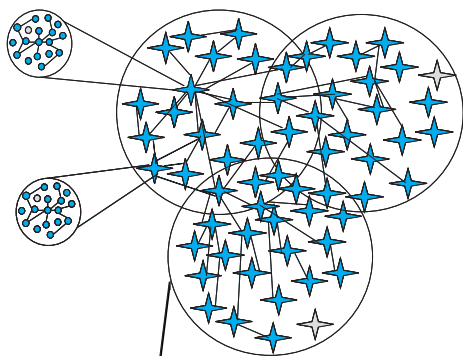
Une déclaration publique offre la garantie que chaque famille préserve ses perspectives de mariage, puisque chacune d'elle peut constater que d'autres ont également l'intention d'abandonner la pratique. Cela peut mener à un changement qui est à la fois collectif et simultané. On passe de la convention « excision » à la convention « non-excision ».



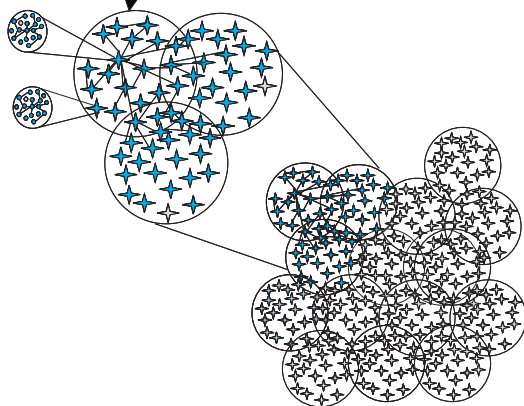
Certaines communautés appartenant à un groupe où se font les mariages qui (à présent) ne pratique plus l'excision trouvent également conjoint dans d'autres groupes où se font les mariages. En d'autres termes, certains groupes se chevauchent. Il est donc dans l'intérêt des communautés qui ont déjà fait une déclaration publique d'amener les autres groupes à renoncer à la pratique.



Le processus de diffusion gagne à présent d'autres groupes où se font les mariages, qui à leur tour doivent arriver à un consensus et coordonner l'abandon afin de préserver les perspectives de mariage de leurs filles.



Chacun des groupes où se font les mariages reconnaît publiquement avoir changé, sous une forme ou une autre.



Le processus de diffusion peut continuer d'influencer d'autres groupes où se font les mariages dans tous les réseaux sociaux et ethniques. Du coup, il dépasse les frontières, puisque les regroupements ethniques et les relations sociales ne tiennent pas nécessairement compte de celles-ci.

CHAPITRE 4 : LES IMPLICATIONS PROGRAMMATIQUES

Les implications d'un recours à l'analyse de la théorie des jeux pour comprendre l'E/MGF sont significatives, entre autres parce que :

- il est théoriquement impossible que 100 pour cent de la population pratiquante soit contre cette coutume tout en continuant de la pratiquer.
- Il n'est pas nécessaire de recruter 100 pour cent de la population dès le début, car dans la période précédant la déclaration, les personnes converties ont tout intérêt à en convertir d'autres.
- L'introduction d'une éducation aux droits de l'homme permet de faciliter le processus d'abandon.
- Il doit y avoir un moment de reconnaissance sociale (proclamation publique/déclaration écrite/liste de souscription publique) où il est mis publiquement et explicitement fin à la pratique.

Six éléments en faveur de l'abandon

L'éclairage apporté par la théorie académique exposée dans la section 2.1 correspond aux expériences recueillies sur le terrain par Tostan au Sénégal ou Deir el Barsha en Égypte, et rappelle l'expérience historique de la disparition de la coutume des pieds bandés en Chine. Le tout suggère qu'il existe six éléments clés susceptibles de contribuer à transformer la convention sociale de l'E/MGF et de promouvoir l'abandon rapide et collectif de cette pratique.

1. Une approche non coercitive et non critique dont l'objectif premier est le respect des droits humains et l'autonomisation des femmes et des filles. Les communautés tendent à soulever la question de l'E/MGF à mesure qu'elles progressent dans la prise de conscience et la compréhension des droits humains, et dans la mise en œuvre de ceux de ces droits qu'elles estiment urgents, comme la santé et l'éducation. Malgré les tabous qui empêchent un débat sur l'E/MGF, la question surgit, car des membres du groupe sont conscients des effets néfastes de la pratique. Les débats au sein de la communauté contribuent à diffuser la notion qu'il vaut mieux pour les filles que tout le monde abandonne cette pratique.

2. Une prise de conscience de la part de la communauté des préjudices entraînés par la pratique. Le fait de débattre et de réfléchir collectivement et librement, sans crainte de jugement, fait mieux apparaître le coût de l'E/MGF à travers les témoignages des femmes – et des hommes – qui racontent leurs expériences et celles de leurs filles.

3. La décision collective d'abandonner la pratique dans un groupe au sein duquel se font les mariages ou qui est étroitement lié d'autres façons. L'E/MGF constitue une pratique communautaire. Par conséquent, il sera plus efficace que ce soit la communauté dans son ensemble qui abandonne la pratique plutôt que des individus agissant de leur propre chef. La réussite de cette transformation de la convention sociale dépend en dernier ressort de la capacité des membres du groupe d'organiser et réaliser des initiatives collectives.

4. Une déclaration explicite et publique de la part des communautés, qui s'engagent collectivement à abandonner l'E/MGF. Il est nécessaire, mais non suffisant, que la plupart des membres d'une communauté se prononcent en faveur de l'abandon. Pour que la reconversion soit réussie, ceux-ci doivent en manifester le désir en tant que communauté. Cela peut se faire sous diverses formes, notamment par une déclaration publique commune lors d'une vaste réunion publique ou une déclaration écrite faisant autorité, qui attestent de l'engagement collectif d'abandonner la pratique.

5. Un processus de communication méthodique pour promouvoir la diffusion rapide et durable de la décision d'abandonner l'E/MGF d'une communauté à l'autre. Les communautés doivent gagner à leur cause les villages voisins afin que ceux-ci abandonnent tout aussi durablement la pratique de l'E/MGF. Il est particulièrement

important d'entraîner les communautés les plus influentes. Lorsque la décision d'abandon est suffisamment connue, la dynamique sociale à l'origine de la perpétuation de la pratique peut servir à accélérer et promouvoir le processus d'abandon. A la pression sociale exercée jusque là pour pratiquer l'E/MGF, se substitue la pression sociale pour abandonner la pratique. Lorsque le processus d'abandon atteint ce stade, la norme sociale de ne pas pratiquer l'E/MGF est appliquée automatiquement, et se propage rapidement et spontanément.

6. Un contexte propice au changement. La réussite du processus d'abandon de l'E/MGF dépend aussi de la volonté du gouvernement, à tous les niveaux, d'introduire des mesures et une législation sociales appropriées, assorties de campagnes efficaces et de programmes de sensibilisation. La société civile fait partie intégrante de ce contexte favorable. Les médias, en particulier, ont un rôle fondamental à jouer dans la diffusion du processus.

CHAPITRE 5 : LA COMMUNICATION POUR INITIER ET APPUYER LE CHANGEMENT DE LA CONVENTION SOCIALE

Les programmes prônant l'abandon de l'E/MGF qui sont guidés par la théorie de la convention sociale et utilisent une stratégie de diffusion organisée doivent adopter une approche de la communication qui soit compatible avec la stratégie globale. En voici certains des éléments les plus importants :

- proposer une approche non directive qui valorise le dialogue et la discussion, créant un espace d'apprentissage où le changement est possible.
- mettre prioritairement l'accent sur la communication interpersonnelle entre réseaux sociaux et au sein de ceux-ci, pour que les membres de ces réseaux aient la possibilité de discuter entre eux de questions aussi intimes que l'E/MGF.
- insister également sur l'élaboration de programmes médiatisés qui encouragent le dialogue au lieu de transmettre des messages.
- proposer des activités de plaidoyer à un haut niveau en les synchronisant avec le processus de diffusion organisée, pour que les cadres politiques et législatifs encouragent et appuient le changement de la convention sociale.

Souvent, ceux qui font partie d'un réseau social (membres) ne réagissent pas aux messages directifs de promotion de la santé émanant de spécialistes de la communication (intervenants extérieurs). Les spécialistes ne font pas partie du groupe de confiance qui influe sur la prise de décision au sein du réseau, lequel ignore souvent leurs messages. Il faut donc faire passer les informations sanitaires lors de discussions interpersonnelles, pour que le réseau puisse en tenir compte. C'est particulièrement vrai pour la communication concernant des questions aussi sensibles que l'E/MGF.

La sexualité est un sujet si intime et les croyances culturelles déterminent tellement les comportements sexuels qu'il est difficile pour des intervenants extérieurs de discuter de l'E/MGF avec les membres de la communauté et encore plus de leur dicter leur comportement pour qu'ils y mettent fin. Une approche plus efficace tout en étant respectueuse des droits humains consiste à faciliter la communication interpersonnelle, de façon à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer, en vertu des principes de l'autodétermination, de la participation et de l'inclusion. Le rôle du spécialiste extérieur de la communication devient alors le suivant :

- aider les membres de la communauté à créer des « espaces sûrs » où des sujets sensibles peuvent être abordés
- faciliter la discussion ou renforcer les capacités de membres de la communauté à faciliter une discussion qui permette à tous d'échanger leurs points de vue et de s'écouter mutuellement
- négocier des changements collectifs en aidant les membres de la communauté à arriver à un consensus.

Le changement devient alors le produit de connaissances fournies à la fois par les membres du groupe et par des personnes extérieures, mais sur lesquelles tous sont tombés d'accord. Cette communication non directive permet à la communauté de s'en sentir maître, condition préalable à tout changement durable. Si des intervenants extérieurs dirigent le débat en prônant l'abandon de l'E/MGF, au lieu de faciliter un processus par lequel les membres arrivent eux-mêmes à cette conclusion, il est peu probable qu'ils renforceront la volonté collective de procéder à des changements.

Par définition, la communication non directive s'attache aux priorités définies par les membres de la communauté. C'est pourquoi l'E/MGF est rarement le point de départ d'une discussion interpersonnelle. Il vaut mieux intégrer ce débat dans la communication holistique sur la santé de l'enfant et le développement de la communauté, et débattre

des normes communautaires aussi bien que des comportements individuels. Le problème, pour les pouvoirs publics et les agences de développement, c'est de faciliter l'élargissement de la discussion communautaire, grâce à une stratégie de diffusion organisée, et de continuer à appuyer la communication non directive à grande échelle pendant une période de temps prolongée.

A l'heure actuelle, l'élaboration et la transmission de messages reste le paradigme dominant de la communication en matière d'éducation sanitaire. Ces messages sont généralement transmis au cours de campagnes limitées dans le temps et sont pensés de façon à persuader les gens de se conformer à des comportements qui sont bons pour la santé. Dans le cas de l'E/MGF, ces messages apportent souvent de nouvelles connaissances aux publics ciblés, mais ils n'arrivent pas à convertir ce savoir en une décision largement partagée de renoncer à la pratique.

Même si, individuellement, ils comprennent facilement les messages véhiculés par la campagne, les gens sont incapables d'en tirer les conséquences, parce qu'ils seront rejetés par le groupe s'ils agissent seuls. Même si elles souhaitent profondément abandonner la pratique de l'E/MGF, les mères continuent de l'imposer à leurs filles, parce que c'est la seule façon, pour celles-ci, de faire un mariage convenable et pour la famille de maintenir son rang au sein de la société. En Érythrée, par exemple, les données tirées des enquêtes indiquent que nombreux sont ceux qui sont opposés à l'E/MGF, mais qui continuent à la pratiquer. Une bonne communication en faveur de l'abandon de cette coutume ne doit donc pas se contenter d'expliquer en quoi elle est nuisible. Elle doit aussi aider les communautés à découvrir comment y mettre fin, en facilitant une communication non directive qui leur permettra de prendre collectivement la décision de changer.

Pour promouvoir une bonne communication en faveur de l'abandon de l'E/MGF, les pouvoirs publics et les agences de développement doivent mettre sur pied un réseau de spécialistes de la communication capables de faciliter une communication non directive à grande échelle. Ils doivent abandonner les campagnes de communication verticales axées sur une question spécifique en faveur de stratégies intégrées de la communication qui abordent les questions de la santé et du développement communautaire de façon holistique. Et ils doivent prévoir un calendrier plus long pour les projets de développement, afin que les discussions communautaires puissent déboucher sur une décision collective de modifier les conventions sociales. Il s'agit là de changements considérables par rapport à la pratique actuelle en matière de communication et des activités de plaidoyer seront nécessaires pour les faire financer et adopter.

CHAPITRE 6 : LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE COORDONNÉE

Au niveau de la communauté, un certain nombre de programmes s'attachent à protéger les filles contre l'E/MGF. Ce sont des programmes qui, par nature, encouragent la participation, n'abordent pas la question de l'E/MGF de front et en général guident les communautés pour qu'elles définissent les problèmes et trouvent les solutions elles-mêmes. Créés pour pousser au changement social, certains de ces programmes englobent les six éléments clés favorisant l'abandon de la pratique énoncés au chapitre 4.

Pour un abandon à grande échelle au niveau national et international, il faut recourir à une stratégie coordonnée. Cela veut dire qu'il faut renforcer et accélérer les programmes existants tout en adaptant et en élargissant les initiatives communautaires, dans le but de faire progresser le processus d'abandon au niveau sous-régional. Cela veut dire aussi qu'il faut appliquer les six éléments clés de façon plus systématique – au sein d'un cadre programmatique large qui en définit la vision et les principes, ainsi qu'un objectif international avec un calendrier précis et des objectifs sous-régionaux et nationaux spécifiques.

En disséminant systématiquement et en appliquant le savoir acquis scientifiquement ainsi que les éléments d'appréciation apportés par les initiatives communautaires, il sera possible d'arriver à l'abandon de l'E/MGF en l'espace d'une seule génération.

6.1 Vision et principes directeurs

Ce qui guide la stratégie coordonnée, ce sont les principes de la dignité humaine, de l'égalité des sexes, de la confiance, de la participation, de l'inclusion et du respect culturel. Les droits humains des filles et des garçons sont respectés, et l'une des conséquences qui en découlent, c'est l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes – dont l'E/MGF.

6.2 Objectifs

Le but de cette stratégie coordonnée est d'obtenir l'abandon de l'E/MGF en l'espace d'une seule génération¹, avec des succès vérifiés dans de nombreux pays d'ici 2015. Il s'agit là d'un objectif général que les pays doivent s'efforcer de réaliser. Mais ceux-ci peuvent aussi décider de prendre des mesures intérimaires d'ici 2015 pour promouvoir la réalisation de l'abandon complet de l'E/MGF.

6.3 Dimensions stratégiques

Les dimensions stratégiques décrites dans la présente note technique s'inspirent de l'analyse des conclusions des EDS/MICS et de l'évaluation d'interventions effectuées dans le cadre de projets, ainsi que de la théorie des conventions sociales.

Groupes ethniques : d'après les conclusions des EDS, les taux de prévalence de l'E/MGF sont plus fonction de l'appartenance ethnique que de toute autre variable sociale ou démographique. Dans les pays où ils sont élevés (90 % ou plus), la ventilation des données par variables démographiques montre peu de différences dans la distribution de l'E/MGF. Dans ceux où la plus grande partie de la population ne les pratique pas, cependant, la distribution varie

fortement, ce qui se comprend mieux quand on examine les données ventilées en fonction de ces facteurs démographiques².

L'appartenance ethnique s'avère être la variable la plus discriminante dans la répartition de l'E/MGF, puisque dans le même pays, le taux de prévalence peut passer de 1 pour cent dans un groupe ethnique donné à 95 pour cent dans un autre³. De nombreux chercheurs arrivent à la même conclusion et font remarquer que la prévalence de l'E/MGF varie en fonction de l'appartenance ethnique ou qu'elle sert de marqueur ethnique⁴. C'est pourquoi les interventions ne devraient pas tenir compte des frontières nationales lorsque des groupes ethniques sont présents dans plusieurs pays, p. ex. en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Sénégal.

Même si cette hypothèse n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie, les preuves existent que la propagation de l'E/MGF au cours des siècles est liée à certains groupes ethniques dominants disséminés sur tout le continent, comme l'empire Mandinka en Afrique de l'Ouest, où la pratique s'est peut-être répandue dans une population donnée, soit parce qu'elle a été conquise par les Mandinka, soit parce qu'elle a subi leur influence. Les Niominkas étant sous la domination des Mandinkas, cela expliquerait pourquoi certains groupes comme les Serere Niominka ne pratiquent pas l'E/MGF au contraire des Serere, qui leur sont pourtant très proches. Cela expliquerait également les nombreuses variations, qui vont du « scellement » au « perçage ». Tout groupe qui adopte la pratique ou se la voit imposer par le conquérant la transforme en fonction de ses propres traditions, croyances et coutumes. Ce qui est intéressant, c'est qu'un groupe qui a adopté la pratique sous influence la poursuivra même s'il n'est plus sous la domination du groupe ethnique dominant, parce qu'en une seule génération, c'est devenu la norme pour se trouver un conjoint.

Dimensions régionales : en l'absence de données suffisantes sur la prévalence de la pratique en fonction de l'appartenance ethnique, on utilise les données nationales. Elles permettent d'estimer l'importance et la distribution de la pratique dans le pays et à calculer le nombre de filles qui subissent l'excision/mutilation génitale féminine.

Le projet *Measure DHS* regroupe les données nationales en cinq régions géographiques aux similarités évidentes en ce qui concerne le type et la prévalence :

- **Afrique de l'Est nord :** données disponibles pour l'Égypte, l'Erythrée, l'Éthiopie et le nord du Soudan. Forte prévalence et pratique largement répandue de l'infibulation, en plus de formes moins graves d'E/MGF.
- **Afrique de l'Ouest nord :** données disponibles pour le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal. Prévalence forte et présence de formes moins graves de l'E/MGF, avec infibulation limitée à de petits groupes. Le Niger fait exception, avec un taux de prévalence relativement bas (5 %).
- **Afrique de l'Ouest sud :** données disponibles pour le Bénin, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Nigéria. Prévalence limitée de formes moins graves d'E/MGF.
- **Afrique de l'Est :** données disponibles pour le Kenya et la République-Unie de Tanzanie. Prévalence peu élevée et pratiques diverses.
- **Asie de l'Ouest :** données disponibles pour le Yémen. Prévalence peu élevée⁵.

Lorsqu'on les compare à ce qu'on sait des groupes ethniques, ces regroupements régionaux peuvent servir à orienter la planification générale des initiatives, même s'ils sont trop étendus pour guider les initiatives programmatiques locales.

Groupes où se font les mariages et réseaux sociaux : Toute famille a ses propres croyances sur le type de personne qui ferait un(e) bon(ne) conjoint(e) pour leurs fils ou leurs filles et ce sont ces croyances qui définissent « l'horizon des perspectives de mariage » ou l'ensemble de personnes qu'une famille donnée trouve acceptable. Cet horizon peut varier en fonction des circonstances familiales, culturelles, sociales et économiques. En règle générale, les familles ont le sentiment d'appartenir au même cercle (ou à un cercle similaire) que d'autres au sein de leur localité, de leur groupe ethnique ou de leur classe sociale. Un groupe plus large de familles ayant l'impression d'appartenir à un même cercle ou à un cercle similaire définit en gros le groupe où se font les mariages.

A l'intérieur du groupe où se font les mariages, ce sont les réseaux sociaux ou ethniques qui sont facteurs de changement. C'est pourquoi les programmes communautaires doivent identifier ces réseaux sociaux et collaborer

avec eux pour faire changer les choses. Les stratégies communautaires porteuses visent au changement en combinant une planification rigoureuse et une prise en compte des suggestions de la communauté pour identifier les acteurs clés du réseau social.

Il est important de noter que travailler avec les réseaux sociaux a des implications programmatiques qui dépassent de loin la communauté géographique. Les groupes où se font les mariages et leurs réseaux locaux et sociaux ne sont pas nécessairement définis par les frontières politiques ou géographiques traditionnelles. Les membres d'une communauté peuvent épouser les habitants d'un autre pays, ou des membres influents de leur réseau social peuvent avoir émigré dans un autre pays ou une autre région. De plus, les proclamations d'un groupe où se font les mariages parviennent à des groupes appartenant à un ensemble ethnique plus large par l'intermédiaire de communautés qui se marient dans l'un ou l'autre de ces groupes. Ce type de dissémination peut gagner plusieurs pays, voire plusieurs régions⁶.

Autres facteurs perpétuant la pratique : le fait qu'elle soit liée aux perspectives de mariage dans la plupart des groupes pratiquants explique probablement l'universalité et la persistance de l'E/MGF, de même que les difficultés que rencontrent les initiatives en faveur de l'abandon qui visent des individus plutôt que des communautés entières. Dans certains groupes ethniques, cependant, cette pratique est aussi entretenue par d'autres normes et coutumes, y compris une association avec la religion, des traditions ethniques et des coutumes sociales qui ont accru l'importance accordée à l'excision/mutilation génitale féminine.

Il est important de recenser tous les facteurs qui entretiennent la pratique de l'E/MGF dans une communauté donnée, parce que les programmes d'abandon doivent tenir compte de chacun d'eux. La présence de tels facteurs ne doit pas être un postulat mais doit plutôt faire l'objet d'une enquête. Ainsi, il serait assez inefficace de proposer des rites d'initiation alternatifs à un groupe qui n'a jamais adopté de tels rites.

Bien que les perspectives de mariage entrent probablement en jeu pour la plupart des groupes pratiquants, on constate de fortes variations locales et régionales en ce qui concerne les autres facteurs. Les facteurs énumérés ci-dessous peuvent aussi jouer un rôle dans un groupe donné :

- L'E/MGF est une obligation si l'on veut se conformer à un code d'honneur et de décence strict pour les filles et les femmes (constaté au Soudan et dans d'autres pays de la région Afrique de l'Est nord). Une telle obligation diffère de la croyance plus générale que l'E/MGF est une pratique honorable ou qu'elle rend les femmes plus décentes.
- L'E/MGF représente une étape spécifique que doit franchir une femme ou une fille pour remplir ce qui est perçu comme une obligation religieuse. C'est ce qui a été constaté à Djibouti, au Kenya (communautés somalis), en Somalie et au Soudan dans la région Afrique de l'Est nord, et peut-être au Mali dans la région Afrique de l'Ouest nord. Elle diffère en cela de la croyance plus générale que l'E/MGF est importante si l'on veut être une « bonne » fille ou femme se conformant à des préceptes religieux.
- L'E/MGF représente une étape spécifique que doit franchir une adolescente pour accomplir un rite de passage vers l'âge adulte (constaté au Kenya et dans certains endroits d'Afrique de l'Ouest). Elle diffère en cela de la croyance plus générale que l'E/MGF aide une femme à devenir plus forte.
- L'E/MGF représente une étape spécifique si l'on veut devenir membre d'une société secrète, comme constaté en Sierra Leone.

Comme les raisons invoquées pour justifier cette coutume ne correspondent pas nécessairement à ses causes profondes, il ne faut pas s'appuyer uniquement sur les témoignages de ceux qui pratiquent l'E/MGF. Toute évaluation dans ce domaine doit s'appuyer sur une analyse approfondie de son rôle au sein d'une société donnée et des interactions avec d'autres normes et pratiques.

Certains programmes tiennent compte de ce type d'associations causales supplémentaires. Ainsi, au Soudan, la société caritative Entishar s'efforce de remettre en cause l'association entre l'E/MGF et l'Islam ou le code d'honneur et de décence. Maendeleo Ya Wanawake (MYWO), une association de femmes kenyanes, obtient de bons résultats lorsqu'elle débat du problème de l'E/MGF en association avec les rites de passage.

Leçons à tirer de l'abandon d'autres pratiques traditionnelles néfastes : comme nous l'avons relevé dans l'Introduction, on peut faire un parallèle utile entre la coutume des pieds bandés et l'E/MGF pour encourager l'abandon de cette pratique nuisible⁷. De plus, l'Annexe I explique les mécanismes sociaux à l'œuvre dans les deux pratiques et énumère certains traits et activités qui ont mené à l'abandon en Chine et sont utilisés actuellement en Égypte, au Sénégal, en Somalie et au Soudan.

Initiatives communautaires réussies : les initiatives visant à mettre un terme aux E/MGF sont très variées, et certains pays ont élaboré des approches communautaires qui comprennent un élément de reconnaissance publique devant servir de levier pour un abandon collectif rapide de la pratique. Il faudrait envisager de les adapter à de nouveaux contextes, en fonction des caractéristiques que ces derniers ont en commun avec la situation d'origine (proximité géographique, appartenance ethnique, associations similaires avec la pratique etc.) et/ou l'opinion des acteurs locaux qui doivent décider si cette initiative est applicable dans leur milieu social et culturel.

Certaines de ces initiatives ont été évaluées par un intervenant externe. Et ces évaluations faites en externe ont confirmé l'expérience sur le terrain, partiellement ou entièrement, et ont en particulier :

- établi comment la vie quotidienne avait changé dans certains contextes ou communautés, en se basant sur des indicateurs comme le degré d'instruction, la scolarisation des filles, la violence domestique, l'hygiène au village et la couverture vaccinale.
- évalué l'impact des principaux éléments d'une initiative – y compris sa composante publique, à savoir les proclamations du village, les déclarations écrites, les listes publiques et les cérémonies de rite de passage – sur la diminution du soutien dont bénéficie cette pratique et le taux d'E/MGF chez les jeunes filles.

En outre, ces initiatives reflètent le fait que l'E/MGF est vue comme une convention sociale et elles incluent au moins certains des six éléments décrits au chapitre 5.

Les initiatives communautaires font appel à des processus basés sur des faits observés, elles font la promotion des droits et responsabilités humains et essaient de porter remède à des questions sociales complexes, y compris les pratiques nuisibles. Elles encouragent les changements sociaux collectifs et les proclamations publiques d'abandon.

Exemples d'initiatives communautaires réussies :

Afrique de l'Est nord, Haute-Égypte : Organisation évangélique copte pour les services sociaux (connue sous l'acronyme anglais CEOSS⁸) – villages d'Al Bayadya, Al Tayeba, Beni Ghani et Deir el Barsha dans le gouvernorat de Minya. Certaines des initiatives proposent le renforcement des capacités, l'appui aux dirigeants locaux et une approche intégrée faisant place aux femmes et axée sur la responsabilisation.

Évaluation externe : « Pas de retour possible : la lutte contre la circoncision féminine telle que vécue par un village égyptien », Centre pour l'étude des droits de l'homme du Caire, 1998. Selon cette évaluation, il y a eu une forte diminution de la prévalence de l'E/MGF sur une période de cinq ans, et qui a perduré dans le temps. Le processus d'abandon comprend cinq étapes. On rapporte que des groupes convaincus des effets néfastes de l'E/MGF se forment au sein de la communauté au cours de la quatrième étape (le stade de « l'action »). Ils élaborent un concept suffisamment fort pour le proclamer publiquement et avec insistance. En d'autres termes, leur comportement change ouvertement⁹, les dirigeants signent une proclamation publique et les comités de femmes font circuler des listes publiques de ceux qui souscrivent à la décision de ne pas choisir l'E/MGF pour leurs filles au sein des familles qui envisagent d'abandonner la pratique.¹⁰

Afrique de l'Ouest nord, Sénégal : Tostan – régions de Fatick, Kaolack, Kolda, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thies et Ziguinchor. Tostan est un programme d'éducation non formelle centré sur l'apprenant qui a pour fondation les droits de l'homme. Les éléments clés de sa principale stratégie visant à mettre fin à l'E/MGF comprennent une mobilisation sociale à l'instigation de la communauté, des déclarations publiques et une stratégie de diffusion organisée (Tostan¹²).

Évaluation externe : « Le programme Tostan : Évaluation d'un programme éducatif communautaire au Sénégal. » Frontiers in Reproductive Health, Population Council (Frontières en santé génésique, Conseil de la population), GTZ, Tostan, 2004. Voici ce que dit cette évaluation : « Le programme Tostan a eu un impact

substantiel sur le bien-être des hommes et des femmes. Il a permis d'introduire des changements sociaux au sein de la communauté et de mobiliser les villageois en faveur d'une meilleure hygiène environnementale, du respect des droits de l'homme et de l'amélioration de la santé, et en particulier de réduire l'adhésion à, et la pratique de, l'E/MGF. Le lancement du programme Tostan dans d'autres régions du Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique pourrait améliorer le bien-être des femmes et de l'ensemble de la communauté. »

Afrique de l'Est (régions montagneuses), Kenya : rites alternatifs de passage, Maendeleo Ya Wanawake¹³ - districts de Gucha, Narok and Tharaka. Cette approche tâche d'influencer des individus ou des familles pour qu'ils adoptent des rites alternatifs qui excluent l'excision génitale mais conservent d'autres éléments essentiels du rituel traditionnel, comme l'éducation des filles à la vie de famille et au rôle des femmes, l'échange de cadeaux, un repas délicieux et une déclaration publique pour se faire reconnaître par la communauté.

Évaluation externe : « Évaluation d'une approche proposant des rites alternatifs pour pousser à l'abandon des mutilations génitales féminines au Kenya » Frontiers in Reproductive Health, Population Council (Frontières en santé génésique, Conseil de la population), 2001. D'après cette évaluation, la contribution apportée par un rite alternatif dépend du contexte socioculturel dans lequel se pratique l'E/MGF. Pour reproduire cette approche avec succès dans d'autres situations, il faudra bien comprendre le rôle des cérémonies publiques (par opposition aux cérémonies familiales) dans cette culture et juger du format rituel le mieux adapté pour que ceux qui ont décidé d'abandonner la pratique puissent passer à l'acte.

Cette liste n'a rien d'exhaustif. Elle donne en exemple des initiatives communautaires ayant fait leurs preuves au moment où cette note technique a été rédigée. Elles sont conformes à la théorie de la convention sociale, sur laquelle repose cette stratégie mondiale coordonnée et donnent des indications sur la voie à prendre. Les trois initiatives adoptent une approche intégrée du développement et chacune contient un élément où une prise de position publique représentant une étape majeure dans le processus d'abandon de l'E/MGF.

Pour d'autres initiatives se servant d'approches comme celle de la déviance positive (Égypte) ou du dialogue communautaire (Ethiopie entre autres), des évaluations externes doivent encore avoir lieu pour confirmer les résultats et définir les processus.

6.4 Sous-régions ou blocs de pays (approche par segmentation)

Au vu de ce qui a été dit plus haut, une approche sous-régionale s'impose, approche qui ne sera pas limitée inutilement par les frontières nationales, qui s'appuiera sur les initiatives qui ont fait leurs preuves et encouragera la coordination des actions entre les pays qui montrent des caractéristiques ou des facteurs similaires. Caractéristiques à évaluer :

- **Statut de la pratique :** type/gravité de la pratique ; prévalence de l'E/MGF ; taille de la population pratiquante ; lieux où elle se pratique dans les régions EDS.
- **Attitude :** décalage entre l'attitude envers la pratique (opposition) et le comportement pratiquant, d'après les EDS/MICS.
- **Historique de l'abandon :** démonstrations d'abandon antérieures dans le pays ou dans le voisinage.
- **Liens ethniques/régionaux :** groupes ethniques pratiquants répartis dans plusieurs pays voisins ; groupes ethniques répartis dans plusieurs pays voisins qui ont déjà abandonné la pratique ; influence d'autres pays par l'intermédiaire d'un groupe ethnique ; langues communes.
- **Environnement porteur :** attitudes des communautés, gouvernements et décideurs politiques aux niveaux national et local, et des organisations internationales, non gouvernementales et communautaires (engagement en faveur de l'abandon) ; attitude des chefs traditionnels et religieux et de la communauté intellectuelle/éducative ; environnement médiatique et présence d'acteurs ayant le potentiel et les ressources pour encourager l'abandon (voir « Création d'un environnement favorable au changement », chapitre 6, Digest, pp. 38-42.)

Pour maximiser l'accélération des initiatives en faveur de l'abandon, des considérations stratégiques devraient influencer la planification programmatique, l'aspect prioritaire et les ressources en tenant compte :

- de là où se déroule un processus d'abandon à grande échelle ou une déclaration explicite d'intention en faveur de l'abandon sous forme de serment public.
- de là où l'évolution du contexte communautaire mène à une opposition de plus en plus répandue à la pratique, ce qui pourrait déboucher rapidement sur une décision collective et durable d'abandonner l'E/MGF.
- des regroupements ethniques, dans la mesure où l'appartenance ethnique est la variable la plus susceptible de couvrir plusieurs ensembles dans une sous-région donnée, ainsi que des facteurs supplémentaires communs poussant à défendre la coutume.
- de là où il y a un historique de l'abandon.

Identifier les sous-régions ou blocs de pays

Comme on l'a vu plus haut, six sous-régions ou blocs de pays ont été retenus pour procéder à une accélération immédiate (approche par segmentation)¹⁴ :

1. La procédure d'abandon se poursuit à grande échelle

Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Mali

Raisonnement : Le processus d'abandon en cours au Sénégal a atteint un point critique dans son développement et a besoin de se généraliser. Les progrès accomplis à ce jour par le Sénégal laissent entrevoir la possibilité d'un abandon largement répandu dans toutes les régions où se pratique l'E/MGF, à condition qu'on consacre les ressources nécessaires à l'accélération du processus. A l'heure actuelle, l'expérience sénégalaise est en train d'être étudiée dans le contexte de la Gambie, de la Guinée et de la Mauritanie.

2. Opposition de plus en plus répandue à la pratique et mesures visant à assurer le respect de la loi

Burkina Faso et nord du Ghana

Raisonnement : Le Burkina Faso est l'un des pays où la loi interdisant l'E/MGF est le mieux appliquée et la vitesse à laquelle cela se fait représente un cas unique en Afrique subsaharienne. Un décalage important entre prévalence et attitude de la population révèle également que celle-ci est réceptive. Le Burkina Faso abrite des groupes ethniques qui occupent aussi le nord du Ghana, où la prévalence de l'E/MGF est très forte (jusqu'à 80 %) alors que la prévalence nationale dans ce pays ne tourne qu'autour de 5 % (EDS 2003). La législation ghanéenne interdisant l'E/MGF est également appliquée. Si l'on ajoute le respect de la loi aux six éléments favorisant l'abandon au niveau communautaire, on pourrait assister à une accélération très importante du processus d'abandon au Burkina Faso et au Ghana d'ici 2015.

3. Opposition croissante à la pratique et nouvelle législation interdisant l'E/MGF

Erythrée

Raisonnement : il y a un décalage prononcé entre le taux de prévalence (89 %) et l'opposition à la pratique, qui est à 49 % (EDS 2002). Il s'agit d'un pays hautement prioritaire, parce qu'il serait possible d'y mener « facilement » un processus accéléré d'abandon. Les preuves sont là qu'en Erythrée, une masse critique de la population est désireuse d'abandonner la pratique ou y a déjà renoncé secrètement ; il est possible d'arriver à un point de basculement qui entraînera un changement d'attitude permanent. Une loi interdisant l'E/MGF a été votée le 20 mars 2007.

4. Regroupements ethniques et autres facteurs communs

Soudan, Djibouti, Somalie et Kenya (somali)

Raisonnement : un mouvement religieux qui est en train de prendre de l'ampleur au Soudan fait une distinction claire entre l'E/MGF et les enseignements religieux, ce qui pourrait avoir un impact dans toute l'Afrique de l'Est et sur ce bloc de pays en particulier. Comme le devoir religieux représente un facteur causal supplémentaire, il est essentiel d'appuyer les autorités religieuses qui estiment l'E/MGF inutile afin d'accélérer le processus d'abandon. Un code d'honneur et de décence représente aussi un facteur commun. De plus, Djibouti, le Kenya (somali) et la Somalie partagent la même appartenance ethnique, la même culture et la même langue. L'hypothèse a été avancée que les trois premiers éléments favorisant l'abandon qui sont décrits au chapitre IV ainsi qu'un environnement favorable au changement prennent de l'importance dans la région. C'est pourquoi, il serait possible d'utiliser le mouvement religieux soudanais

ainsi que certaines initiatives en cours, comme Entishar au Soudan et/ou une forme adaptée de l'initiative de Deir el Basha en Egypte pour accélérer le processus d'abandon dans ce bloc de pays.

5. Historique de l'abandon et forte prévalence

Égypte

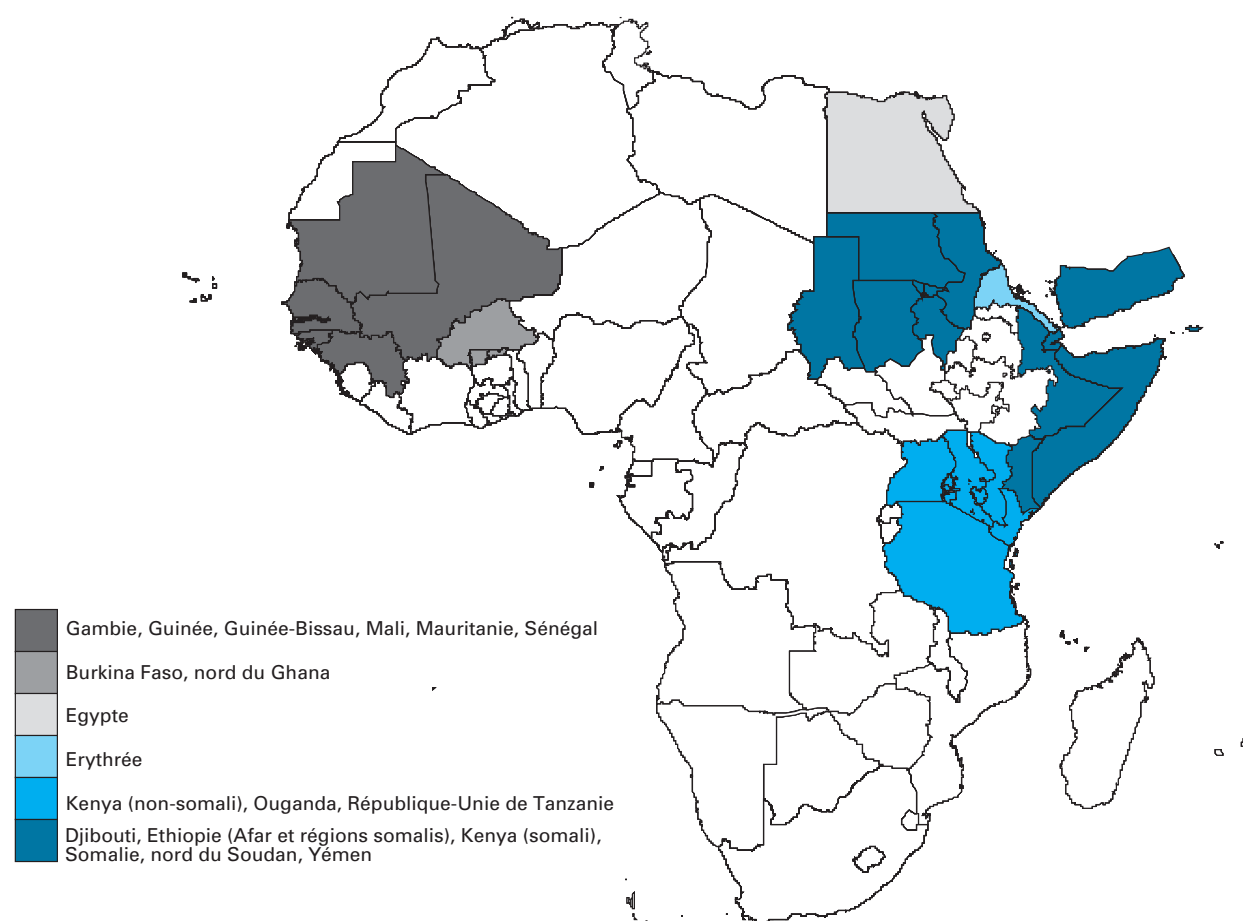
Raisonnement : l'enquête démographique et sanitaire de 2005 en Égypte relève une diminution du nombre d'adolescentes ayant subi une excision/mutilation génitale féminine, comme l'indique un taux de prévalence de 77 % pour les filles âgées de 17 à 17 ans, alors qu'il est de 96 % pour les femmes de 15-49 ans qui ont été mariées au moins une fois . Cela indiquerait que des changements ont lieu en Égypte. D'après les données EDS de 2005, les attitudes favorables à la pratique ont diminué de 14 pour cent par rapport aux données EDS de 1995. C'est lent si on compare au Burkina Faso ou à l'Erythrée, mais cela indique malgré tout une tendance à l'abandon. L'extension de l'expérience de Deir el Barsha à d'autres régions d'Égypte, au-delà de l'enclave copte où elle est confinée à l'heure actuelle, devrait être une priorité, car cette initiative comprend tous les éléments décrits au chapitre IV, qu'elle a donné de bons résultats et qu'elle résiste à un examen externe. Elle propose aussi un processus de serments publics qui rappelle de façon extraordinaire les engagements publics pris en Chine à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Cela vaudrait la peine d'évaluer cette approche des éléments publics.

6. Historique de l'abandon et prévalence moyenne/peu élevée

Kenya (non-somali), Ouganda, République-Unie de Tanzanie

Raisonnement : dans la partie non-somali du Kenya, comme dans d'autres pays où la prévalence de l'E/MGF est inférieure à 40 pour cent, les groupes plus jeunes affichent régulièrement des taux moins élevés. Des poches de groupes pratiquants vivent en contact étroit avec des groupes non pratiquants. La tendance est associée à des interventions E/MGF spécifiques, ainsi qu'à la modernisation générale du pays. On trouve des traits similaires en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, qui se partagent certains groupes ethniques. Il serait possible de corriger certaines des faiblesses de l'approche ciblant les rites de passage et de transformer celle-ci en un puissant mouvement en faveur de l'abandon dans ces trois pays.

Carte 4 : Approche sous-régionale – six blocs pour accélérer l’abandon



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut juridique des pays ou territoires représentés ni sur la délimitation de leurs frontières.

6.5 Développement des connaissances pour améliorer l'efficacité des programmes

Il est important de noter que l'élaboration d'une stratégie modulaire en vue d'accélérer les programmes représente un processus permanent, qui évolue constamment en fonction d'une situation qui elle-même se modifie constamment dans les pays ou les sous-régions. On consacrera un certain nombre de ressources au renforcement des connaissances et du savoir présentés dans le *Digest* et dans cette note technique. Cela signifie qu'il faudra entreprendre d'autres études et notes documentaires – par exemple sous forme d'études de cas – afin de mieux comprendre les différentes dynamiques sociales qui mènent avec succès à l'abandon dans des contextes variés.

La poursuite des recherches est d'une grande importance pour les programmes destinés à initier un processus de changement social afin d'éliminer la discrimination et de promouvoir les droits de l'homme au travers d'un dialogue

communautaire. Des expériences comme celles du Sénégal semblent indiquer que quand ils bénéficient de l'appui d'un environnement porteur, de tels programmes ont une incidence sur la protection et le développement de l'enfant car ils encouragent l'enregistrement des naissances, la couverture vaccinale, les inscriptions scolaires et la poursuite de la scolarisation – ainsi que l'abandon des pratiques traditionnelles nuisibles. Ces recherches comprendront une étude des contextes présentant des caractéristiques apparemment différentes de ceux où l'abandon a bien eu lieu. On trouvera ci-dessous la liste des pays à inclure et pourquoi :

- **Égypte, Kenya et Sénégal** : étudier pourquoi les approches qui ont été développées et appliquées avec succès dans ces pays ont eu de meilleurs résultats dans certaines régions que dans d'autres pourrait améliorer notre compréhension des facteurs favorables à un abandon rapide.
- **Ethiopie** : l'Ethiopie a des taux de prévalence élevés tournant autour de 74 pour cent pour les femmes (EDS 2005). Cependant le silence qui entoure l'E/MGF a été brisé, le débat sur cette question prend de l'ampleur et la prévalence décroît, en particulier dans les zones urbaines. Des études devront être faites pour évaluer le meilleur moyen de passer à la vitesse supérieure.
- **Nigéria** : le Nigéria ayant une population très nombreuse, il représente à la fois une priorité et un pays où il est difficile de mettre des stratégies en œuvre. Même si la prévalence est peu élevée au niveau national, la pratique reste largement répandue dans certains groupes ethniques. Des recherches seront nécessaires pour déterminer comment mettre des stratégies en œuvre dans un tel environnement.
- **Sierra Leone** : la Sierra Leone a été identifiée comme un pays où une seule stratégie axée sur la théorie de l'abandon collectif ne suffira pas. Comme la pratique de l'E/MGF est associée à l'appartenance à des sociétés secrètes répandues dans tout le pays, des recherches seront nécessaires pour élaborer une stratégie de mise en œuvre adaptée à cet environnement particulier.

On renforcera les partenariats avec la communauté scientifique afin de permettre aux meilleurs praticiens des sciences sociales de contribuer à l'élaboration et au suivi des initiatives d'abandon. Il sera essentiel de continuer à comparer la théorie académique et les expériences pratiques sur le terrain afin de perfectionner les modèles conceptuels d'action collective qui peuvent guider la mise en œuvre des programmes.

¹ La définition démographique de la durée moyenne d'une génération est l'âge moyen des mères qui ont donné naissance à une fille. Dans beaucoup de pays africains pratiquant le mariage précoce, cette moyenne est d'environ 23-25 ans, et elle peut être plus élevée dans les pays où le mariage des enfants est moins répandu. Ce chiffre peut aussi varier d'une population à l'autre ou dans le temps.

² Yoder, P. Stanley, Nouredine Abderrahim and Arlinda Zhuzhuni, 'Female Genital Cutting in the Demographic and Health Surveys: A critical and comparative analysis', *DHS Comparative Reports No. 7*, ORC Macro, Calverton, Maryland, USA, September 2004, p. 31.

³ Ibid., p. ix.

⁴ Bettina Shell-Duncan and Ylva Hernlund, eds., *Female 'Circumcision' in Africa: Culture, controversy and change*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, USA, 2001, p. 20.

⁵ Yoder, P. Stanley, et al., *DHS Comparative Reports No. 7*, op. cit.

⁶ Les recherches montrent qu'au moment de l'abandon de la coutume des pieds bandés en Chine, la diffusion s'est faite dans des groupes nouant des mariages entre eux. Cette caractéristique de la diffusion est expliquée au chapitre 4.

⁷ Pour en savoir plus sur les similarités entre E/MGF et pieds bandés, voir Mackie, Gerry, 'Ending Footbinding and Infibulation: A convention account', *American Sociological Review*, vol. 61, no. 6, December 1996, pp. 999–1107.

⁸ Coptic Evangelical Organization for Social Services, *Empowerment: From theory to practice*, op. cit.

⁹ Ibid., p. 95.

- ¹⁰ Pendant l'abandon de la coutume des pieds bandés en Chine, même si celle-ci s'est faite au travers de réunions publiques, la diffusion comprenait aussi un processus d'enregistrement des noms, fournissant ainsi une liste détaillée d'individus. Cela ne s'est pas encore fait au Sénégal, mais en Haute-Égypte, oui.
- ¹¹ L'approche Tostan est reproduite en Guinée, et elle a commencé en 2006 en Gambie et en Mauritanie. La société caritative Entishar s'inspire de l'approche Tostan au Soudan. Une étude de faisabilité a eu lieu en Érythrée et le Conseil de la population s'est livré à une première tentative d'adapter Tostan au contexte du Burkina Faso (2003).
- ¹² Diop, Nafissatou J., et al., *The TOSTAN Programme – Evaluation of a community-based education programme in Senegal*, Population Council, Gesellschaft fuer Technische Zusammenarbeit, Tostan, Août 2004, p. ii.
- ¹³ Chege, Jane Njeri, Ian Askew and Jennifer Liku, 'An Assessment of the Alternative Rites Approach for Encouraging Abandonment of Female Genital Mutilation in Kenya', *Frontiers in Reproductive Health*, Septembre 2001, pp. 3, 4, 21.
- ¹⁴ Les pays sont cités par ordre d'importance du mouvement en faveur de l'abandon. La liste des pays au sein de chaque groupe n'est pas exhaustive, car d'autres pays peuvent s'y ajouter.
- ¹⁵ El-Zanaty, Fatma, and Ann Way, *Egypt Demographic and Health Survey 2005*, Ministère de la santé et de la population, Conseil national de la population, National Population Council, E-Zanaty and Associates, and ORC Macro, Le Caire, 2006, p. 211, 212.

CHAPITRE 7: LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR

La dynamique de l'E/MGF au niveau communautaire et les stratégies visant à son abandon sont décrites dans les chapitres précédents. La stratégie coordonnée, destinée à couvrir les régions touchées par cette pratique, s'appuie sur le savoir et l'expérience et vise à élargir les activités de manière coordonnée. Tout cela sera vain, cependant, si l'on n'identifie pas les éléments clés de la protection de l'enfance.

Le cadre pour la mise en place d'un environnement protecteur définit huit facteurs qui contribuent à protéger les enfants des pratiques nuisibles¹. Ceux-ci ne se limitent pas à ce qui explique ou empêche l'inégalité ou la discrimination. Ils se prêtent aisément à des actions programmatiques en impliquant de nombreux acteurs à tous les niveaux, y compris les gouvernements nationaux et les administrations locales, les communautés, les familles, les médias et les enfants eux-mêmes. Une plate-forme commune pour l'analyse des droits de l'homme et du développement encourage une plus grande cohérence dans les réponses, ce qui provoquera des changements au niveau communautaire. Les éléments indispensables à la création ou au renforcement d'un environnement protecteur sont les suivants :

- **Engagement et capacités d'action des gouvernements** : cela comprend la ratification sans réserves des conventions internationales, des provisions budgétaires pour financer l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes et une déclaration publique d'intention, ainsi que des politiques explicitement favorables aux enfants et la volonté de punir les violations des droits de l'homme.
- **Législation et respect de la loi** : des normes internationales là où c'est applicable, la poursuite en justice des auteurs de violations, une police et un système judiciaire qui fonctionnent sans interférence, tout cela est crucial, comme le sont une justice juvénile qui ne criminalise pas les victimes et offre des procédures judiciaires confidentielles et respectueuses des enfants, des mécanismes de réparation accessibles et une assistance juridique quand c'est nécessaire.
- **Culture et coutumes** : dans un environnement protecteur, les femmes et les filles sont à l'abri de l'inégalité et de la discrimination, l'excision/mutilation génitale féminine n'est pas la condition préalable à tout mariage, les mariages précoces ne sont pas tolérés et les croyances religieuses ne sous-tendent pas des pratiques nuisibles. Le recours aux institutions étatiques est courant, la résolution pacifique des conflits est valorisée et la violence ne représente pas un élément clé de l'identité masculine. De plus, les enfants sont traités avec dignité, la façon dont on traite les enfants ne leur est pas préjudiciable et l'exploitation sexuelle des enfants est socialement inacceptable.
- **Libre débat** : il faut mobiliser la société civile et les médias, pour qu'ils puissent identifier et rapporter les phénomènes dommageables et reconnaître les échecs en matière de protection aux niveaux communautaire et national. Les jeunes doivent pouvoir parler de ces questions chez eux, à l'école et entre eux, et les victimes ne doivent pas craindre les menaces ou l'ostracisme. En outre, il est crucial que les organisations non gouvernementales et les médias puissent travailler avec un minimum d'interférences.
- **Compétences, connaissances et participation des enfants** : pour leur propre protection, il faut que les enfants acquièrent des compétences qui leur permettent de résoudre des problèmes. Il faut que les adultes valorisent les enfants et encouragent le dialogue entre générations afin que les enfants et les jeunes puissent se faire entendre au sein de leur famille, à l'école et dans la communauté. Les enfants sont conscients qu'ils ont des droits, reçoivent les informations dont ils ont besoin et on les encourage à se former une opinion et à l'exprimer.
- **Capacités des familles et des communautés** : un appui aux parents et à ceux qui ont la garde d'enfants est vital pour pouvoir répondre aux besoins en matière de soins aux enfants et pour encourager des méthodes

d'éducation protectrices. Cela inclut un appui et un suivi communautaires et des dispositions de vie commune où les filles ne sont pas séparées des parents qui en ont la charge.

- Services essentiels : la gratuité de l'instruction pour tous les enfants, y compris les réfugiés, des écoles qui engagent des enseignants formés, lesquels font acte de présence et travaillent, ainsi que des salles de classe sûres et agréables sont les fondements d'un environnement protecteur. Sont également requis des soins de santé non discriminatoires, y compris pour les travailleurs du sexe et les détenus et un système de sécurité sociale fonctionnel, avec assistants sociaux, refuges et numéros verts.
- Suivi, rapport et surveillance : les éléments clés comprennent la récolte systématique de données qui seront lues par les décideurs, la possibilité pour des observateurs indépendants d'avoir accès aux enfants dans les groupes traditionnellement marginalisés et le fait d'encourager et respecter les recours civiques.

¹ Landgren, Karin, 'The Protective Environment: Development support for child protection', *Human Rights Quarterly*, no. 27, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2005, pp. 214–248.

CHAPITRE 8 : LES MESURES

Toute programmation visant à l'abandon de l'E/MGF doit tenir compte des variations contextuelles. Elle doit aussi pouvoir mesurer avec exactitude les changements résultant des activités programmatiques pendant une période suffisamment longue. En outre, le suivi et l'évaluation des programmes d'E/MGF devraient prendre en compte la nature holistique d'une approche axée sur les droits de l'homme et des effets « multiplicateurs » qui lui sont associés.

L'abandon de l'E/MGF est plus un indicateur des changements survenus dans la capacité de choisir et l'autonomisation des filles, des femmes et des communautés qu'un objectif en soi. Une attention trop soutenue à l'E/MGF ne devrait pas faire perdre de vue l'existence d'autres questions et la nécessité d'obtenir des résultats simultanés dans des domaines complémentaires.

Les expériences menées à ce jour en Égypte et au Sénégal montrent que la mise en œuvre d'un programme d'abandon de l'E/MGF débouche souvent sur des résultats complémentaires. Même s'il existe des variations idiosyncrasiques selon les communautés, étant donné le caractère participatif du programme, les résultats qui peuvent accompagner l'abandon de l'E/MGF sont les suivants :

- abandon des mariages précoces et forcés
- amélioration de la couverture vaccinale
- augmentation des visites pré- et postnatales systématiques
- augmentation des activités encourageant l'espacement des naissances et une nutrition saine
- amélioration de l'organisation des services de santé dans la communauté
- enregistrement systématique des naissances
- campagnes pour scolariser les filles
- activités régulières de nettoyage dans la communauté
- comités pour la paix actifs œuvrant pour la résolution des conflits
- amélioration de la communication entre tous les membres de la communauté
- émergence de femmes à des postes de responsabilité

8.1 Indicateurs d'impact

Les principaux outils pour mesurer les progrès accomplis en direction d'un objectif E/MGF aux niveaux international et national sont des enquêtes sur les ménages qui soient à la fois sociales et intersectorielles, comme les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS). Prises ensemble, elles dressent un portrait de l'E/MGF dans un pays donné. Ce portrait a des implications programmatiques, car c'est ce qui détermine les décisions qu'on prend quand on élabore des stratégies pour mettre fin à la pratique.

En 2003, la Division des programmes de l'UNICEF, section protection de l'enfant, et la Division des politiques et de la planification, section de l'information stratégique, ont organisé une « Consultation mondiale sur les indicateurs » avec des partenaires comprenant des institutions de l'ONU, des organisations non gouvernementales et ORC Macro. Les participants ont débattu de la façon dont un module E/MGF traiterait de problèmes comme la classification des différents types d'E/MGF ou les questions sur les filles ou sur les perceptions individuelles. Tout le monde convenait, par exemple, que l'examen physique des filles pour les besoins de l'enquête n'avait rien d'éthique et ne devrait avoir lieu que dans un cadre hospitalier, pendant les soins prénataux ou dans d'autres situations associées à des services médicaux.

Ces discussions permirent la révision du module E/MGF et un consensus s'est dessiné sur cinq grands indicateurs pour mesurer l'impact dans un pays donné et dans la durée, au niveau national et sous national. Ces indicateurs sont :

- **Prévalence d'E/MGF par cohortes d'âge, de 15 à 49 ans.** Cet indicateur est le plus important. Les cohortes d'âge sont 15-19, 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44 et 45-49.
- **Situation de toutes les filles en ce qui concerne l'E/MGF.** Cet indicateur se rapporte à la prévalence d'E/MGF pour toutes les filles des mères de 15 à 49 ans. Il est recommandé de rassembler des données sur l'âge actuel des filles et sur l'âge auquel elles ont été excisées.
- **Pourcentage d'E/MGF "fermée" (infibulation, suture) et d'E/MGF "ouverte" (excision).** Cette catégorie simplifiée est introduite pour faciliter l'identification du type spécifique d'E/MGF subie par une femme ou sa fille.
- **Praticien de l'E/MGF.**
- **Attitude (positive ou négative) à l'égard de l'E/MGF de la part des femmes et des hommes de 15 à 49 ans.**

8.2 Difficultés

Un certain nombre de questions n'a pu être résolu lors de la Consultation mondiale. Un accord n'a pas été trouvé sur les défis méthodologiques inhérents à l'obtention de données et à la prévalence chez les filles de moins de quinze ans. La Consultation mondiale a envisagé d'étendre les cohortes d'âge aux 5-9 ans et aux 10-14 ans. Des discussions ont eu lieu sur la possibilité de l'étendre aux 0-15 ans pour prendre en considération les milieux où l'E/MGF est pratiquées sur des bébés. Cela présente des difficultés méthodologiques et on n'a toujours pas trouvé d'outil satisfaisant pour cette mesure.

Dresser un tableau exact de la prévalence au niveau local représente également un défi, et seules des enquêtes locales peuvent en fournir un. De plus, les enquêtes sur les ménages comme les EDS et les MICS ne fournissent pas de données sur l'incidence. Les femmes et les filles ne savent pas toujours quelle procédure elles ont subie. Elles savent seulement si elles ont été fermées ou non.

8.3 Indicateurs d'efficacité

On a relevé qu'au niveau local, là où les programmes étaient mis en œuvre, il n'y avait pas d'indicateurs qui puissent prendre en compte les différents paradigmes de l'abandon de l'E/MGF. Cet abandon ne concerne pas une famille mais une communauté, un groupe ethnique ou une série de villages (au niveau régional). Il a donc semblé important d'inclure des indicateurs qui permettent une meilleure compréhension de ce concept et d'en limiter le nombre à trois qu'il soit possible d'utiliser en toutes circonstances :

- **Déclaration publique d'intention :** Les questions doivent capturer l'intention manifestée par des individus, des communautés et des villages d'abandonner l'E/MGF. Ces déclarations publiques peuvent prendre la forme d'une déclaration devant tout le village, d'une déclaration écrite, de listes publiques de souscription, de rites alternatifs de passage et de déviance positive.
- **Mécanismes de suivi locaux pour les filles à risque :** Des renseignements devraient être recueillis auprès de la communauté par le biais des structures de santé, d'éducation, et des associations de jeunes, parallèlement à d'autres systèmes de suivi au choix de la communauté.
- **Baisse de la prévalence :** Il s'agit de l'ultime mesure quantitative témoignant des progrès vers l'abandon de l'E/MGF, et donc de l'efficacité du programme en place. Cet indicateur peut être obtenu par diverses méthodes au niveau local, pendant une période minimum de cinq ans là où une première enquête de référence a été menée.

Un quatrième indicateur a été proposé pour mesurer la « volonté du gouvernement ». Il s'agit d'une combinaison d'indicateurs comprenant la législation, les plans nationaux d'action et les ressources allouées aux activités de prévention de l'E/MGF. Il est aussi nécessaire d'élaborer un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour mesurer les performances des ONG – comme la participation des acteurs concernés, la volonté de faire renoncer à l'E/MGF, la mise en place de programmes adéquats, des programmes faisant la place aux femmes et à l'exercice des

droits humains etc. Enfin, il faudra définir une série d'étapes, en fonction des différentes approches possibles, p. ex. déclaration publique, déviance positive, développement intégré, santé, fourniture de services et droits de l'homme.

¹ Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, « Changer une convention sociale néfaste: la pratique de l'excision/mutilation génitale féminine », *Innocenti Digest*, UNICEF, Florence, Italie, 2005, p. 3.

² Ibid., p. 2.

CHAPITRE 9 : CALCUL DES COÛTS

L'un des éléments clés de la stratégie coordonnée, c'est de motiver un petit nombre de gens afin qu'ils puissent à leur tour en influencer d'autres de façon à provoquer un grand mouvement spontané et « naturel », une fois que la masse critique et le point de basculement sont atteints. Sur cette base, l'UNICEF estime qu'une somme de 240 millions de dollars pourrait entraîner, d'ici 2015, une importante réduction de l'E/MGF dans 16 pays d'Afrique subsaharienne où la prévalence actuelle est moyenne ou très élevée.

La mise en place de la stratégie coordonnée se fait à différents niveaux, mais surtout au niveau communautaire. C'est pourquoi il est prévu de consacrer la majorité des ressources aux activités communautaires. Il est utile de noter que le dénominateur pour le calcul des coûts, ce sont les populations pratiquantes couvertes par le programme, plus les populations que le programme touchera grâce à une diffusion organisée.

Les coûts ont été calculés sur base de ce que coûte aujourd'hui le programme Tostan, au Sénégal. En extrapolant – et en prenant en considération le fait qu'il semble prouvé que toute approche communautaire intégrée axée sur les droits de l'homme et propice à l'abandon de l'E/MGF comprend des activités similaires – il est possible de transposer ces chiffres à d'autres environnements. On peut donc se faire une idée approximative de ce qu'il en coûtera de mettre le programme en place en Égypte et en Afrique subsaharienne.

L'unité de base prise en considération est constituée d'un ensemble de familles liées socialement ou d'un groupe où se font les mariages. Son importance varie selon le lieu, la région à l'intérieur d'un même pays, ou le pays. Un premier calcul approximatif devrait donc être suivi par des mesures et des calculs de coûts plus précis pour chaque région et chaque lieu.

Nous nous sommes fondés ici sur une unité de base de 60 villages sénégalais dont nous considérons, par extrapolation, qu'elle correspond dans ce contexte à un ensemble communautaire ayant des liens sociaux ou un groupe où se font les mariages. Le coût reflète l'impact total du programme sur la totalité du processus de « transformation sociale », y compris les résultats énumérés dans la *Section 6.2*, en plus de l'intention publiquement déclarée de renoncer aux E/MGF. Les données recueillies sur le terrain montrent que les estimations en matière de population peuvent multiplier par dix le nombre de personnes touchées directement. Les modules de calcul des coûts comprennent les coûts de lancement et de gestion, ainsi que la préparation, l'éducation non traditionnelle, la diffusion organisée, la proclamation publique et les coûts administratifs. Il s'agit des coûts primaires au niveau communautaire, et non des grandes activités internationales.

Un total de 240 millions de dollars sera nécessaire pour arriver à une réduction importante de la prévalence de l'E/MGF d'ici 2015. Suite aux processus de transformation sociale se déroulant au sein de ces sociétés, l'utilisation de ces fonds et la mise en place de cette stratégie auront également pour conséquences importantes l'autonomisation des femmes et la réduction de l'inégalité des sexes.

CHAPITRE 10 : CONCLUSION

Chaque année, quelque 3 millions de filles risquent de subir une excision/mutilation génitale féminine. Cela signifie qu'au cours des dernières 24 heures, 8 000 fillettes, en moyenne, ont subi des changements physiques irréversibles et une violation de leurs droits humains fondamentaux.

La théorie de la convention sociale permet de comprendre comment l'E/MGF et autres pratiques néfastes se perpétuent depuis des générations. Les prises de décision interdépendantes influencent autant les choix individuels que le comportement collectif de façon si complexe et si profonde que même les familles qui comprennent les risques sanitaires que pose l'E/MGF décident d'imposer cette pratique à leurs filles.

Il apparaît de plus en plus clairement depuis quelques années qu'une approche du développement axée sur les droits humains et la création d'un environnement protecteur pour les enfants peuvent améliorer la santé, l'éducation et la protection sociale des individus et des communautés. La théorie de la convention sociale confirme cette approche et si on l'applique aux initiatives programmatiques, on ira vers de plus grands progrès.

La stratégie coordonnée offre un moyen de s'appuyer sur les succès existants pour provoquer un abandon collectif à grande échelle de telle manière que les communautés renoncent bien entendu à l'E/MGF, mais qu'elles deviennent aussi plus instruites, plus autonomes et mieux équipées pour défendre leurs droits à l'avenir.

Il est prouvé que les conventions sociales évoluent. En 1889, la prévalence des pieds bandés dans le groupe ethnique Han, en Chine côtière, était très forte. Pourtant, dès 1907, cette coutume destructrice, qui durait depuis près de mille ans, avait pratiquement disparu. Le petit groupe à la pointe de ce changement spectaculaire avait su comprendre les mécanismes qui perpétuaient cette pratique et avait eu l'intelligence d'appliquer ce savoir de manière à y mettre fin.

On ne saurait sous-estimer l'impact exponentiel de ces initiatives. Des dizaines de millions de petites Chinoises nées après l'abandon de la coutume des pieds bandés ont reçu un cadeau très simple : la chance de vivre une vie sans souffrances. La communauté internationale est en mesure de faire le même cadeau à des dizaines de millions d'autres filles et femmes, dans plus de 30 pays à travers le monde.

ANNEXE I : Abandon de la coutume des pieds bandés et de l'E/MGF - mécanismes sociaux à l'œuvre et autres traits¹

Trait ↓ ↓	Lieu →	Chine pieds bandés	Égypte E/MGF	Sénégal E/MGF	Somalie E/MGF	Soudan E/MGF
Mécanisme(s) sociaux à l'œuvre		Mariage	- Mariage - Code d'honneur	Mariage	- Mariage - Code d'honneur - Obligation religieuse	- Mariage - Code d'honneur - Obligation religieuse
Échelle relative		Grande	Début	Petite	Pas encore commencé	Début
Groupes ethniques pratiquants		Han	Coptes	Divers	Somali	Nombreux groupes
Mouvement en faveur de l'abandon constaté pour la première fois dans :		une mission	une enclave copte	un village (Malicounda)		Deux grandes familles ayant très bonne réputation (Mahdi et Badri)
Principal mouvement en faveur de l'abandon a commencé à :		Shanghai	Deir el Barsha	Diabougou		Kassala, Gedaref et le nord du Kordofan
Présence d'un intervenant extérieur au début		Oui	Oui	Oui		Oui
Mouvement perpétué par (preuve d'une locomotive locale)		Population chinoise (émanation des sociétés pour les pieds naturels)	Organisation copte évangélique pour les services sociaux/ autorité masculine, par exemple le prêtre copte	Tostan, population sénégalaise (acteurs communautaires locaux / autorité masculine, p. ex. l'imam)		réseau d'ONG, ex. ROCSS, Entishar et Conseil sophiste – Conseil national pour la protection de l'enfance - couverture médiatique
Principale unité de diffusion		Grandes villes	Petites villes	Villages		Villages
Principale approche programmatique		- Coercitive - Mettre fin aux pieds bandés	- Autonomisation non coercitive - Approche holistique	- Autonomisation non coercitive - Approche holistique	Holistique et non coercitive citée comme favorable à l'environnement	- Programmes d'alphabétisation non-formels - Autonomisation - Transformation sociale positive
Contenu du programme		- Désavantages pour la santé - Reste du monde non pratiquant - Avantages des pieds naturels	- Désavantages pour la santé - Responsabilité	- Désavantages pour la santé - Reste du monde non pratiquant - Avantages de la non-excision - Droits de l'homme		- Risques pour le corps et la santé - Monde islamique non pratiquant - Droits de l'homme et de l'enfant – Avantages de la non-excision (Saleema)
Nature de l'abandon		Sociétés pour les mariages	- Déclarations écrites publiques - Listes de souscription publiques	Grandes réunions publiques		- Grandes réunions publiques – Déclarations de dignitaires - Modèles à émuler, p. ex. certificats pour les familles qui ont arrêté
Langue des messages		Plusieurs dialectes chinois, usant du même alphabet	Langue locale	Langue locale		- Langue locale - Radio communautaire
Appel aux valeurs traditionnelles		Liste de 10 avec référence à la tradition	Oui	Tostan fait une distinction entre diverses traditions		Oui, à savoir soutien collectif, réciprocité, honneur et protection
Appel aux valeurs religieuses		Oui	Oui	Oui		Oui
Respect des réalités économiques		Sans objet	Oui	- Microcrédit - Pas de classes pendant la saison des pluies	Demande de microcrédit	- Demande d'activités génératrices de revenus - Pas de classes pendant la saison des pluies
Recours à une participation financière		Cotisations pour les membres	Utilisait les ressources locales	Don de logement, de nourriture et de salles de classe	Oui	Les communautés donnent des heures de travail pour la construction, un lieu pour les classes et les centres communautaires et lien avec les interventions sectorielles de l'UNICEF dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'eau
Mécanismes pour renforcer la confiance		- Recours à la langue locale - Appel aux valeurs traditionnelles - Appel aux valeurs religieuses - Partage des ressources	- Recours à la langue locale - Appel aux valeurs traditionnelles - Appel aux valeurs religieuses	- Recours à la langue locale - Appel aux valeurs traditionnelles - Appel aux valeurs religieuses – Partage des ressources - Petits gains		- Recours à la langue locale - Points d'entrée par l'intermédiaire des chefs communautaires - Appel aux valeurs communautaires - Petits gains

ANNEXE I : Abandon de la coutume des pieds bandés et de l'E/MGF - mécanismes sociaux à l'œuvre et autres traits¹ (suite)

Trait ↓ ↓	Lieu →	Chine pieds bandés	Égypte E/MGF	Sénégal E/MGF	Somalie E/MGF	Soudan E/MGF
Valeurs psychosociales dans la décision d'abandon		- Mariage - Pas de conséquences négatives sur la santé - Avantage des pieds naturels (sociétés pour les pieds naturels)	- Mariage - Pas de conséquences négatives sur la santé - Avantages de la non-excision	- Mariage - Pas de conséquences négatives sur la santé - Avantages de la non-excision		- Mariage - Modèles pour une meilleure santé génésique - Valeurs positives pour décrire les filles non-excisées
Raisons économiques pour abandonner		- Perspectives de mariage (après l'abandon) – Meilleures capacités de travail		Perspectives de mariage (après l'abandon)		- Meilleure participation des femmes dans l'apprentissage et la gestion communautaire - Filles non excisées peuvent se marier et recevoir une éducation
Moyens de communication		- Réunions publiques - Chansons, poèmes - Affiches, brochures		- Réunions intervillages - Chansons, poèmes, théâtre - Manuels		- Réunions publiques - Chansons, danses folkloriques, théâtre - Compétitions sportives entre villages
Mécanisme d'abandon		Réunions publiques avec enregistrement des présences	Déclarations écrites publiques /liste de souscription publique	Proclamations publiques avec enregistrement des noms des villageois		Quelques déclarations avec des listes de noms dans les journaux et déclarations publiques sur l'événement
Implication de l'« élite »		- Gouvernement - Confucéens / chefs religieux - Classe éduquée	- Chefs religieux - Médecins	- Chefs traditionnels - Chefs religieux - Gouvernement		- Dirigeants communautaires - Chefs religieux
Implication des religions non dominantes		Non	Non	Non		Non
Implication des média		Oui		Oui		Oui
Impact de la loi		- Aucun - Peu, après le début du mouvement (justification)	- Décret du ministère de la Santé - Aucun effet	- Effet négatif au départ - Mais des études récentes montrent un « effet déterrent » (des études sont en cours)		- Loi coloniale inefficace - Amendements au code pénal inefficaces (pas de mention directe de l'E/MGF; mais pourrait être couverte par des articles sur les « torts ») - Décret du Conseil médical efficace - Loi amendée sur l'enfance interdit l'E/MGF; mais pas encore ratifiée par le Parlement
Impact de l'opinion d'intervenants extérieurs sur la pratique elle-même		Réaction négative au harcèlement		Réaction négative ou nulle au harcèlement		Négative avec influence majeure sur la population instruite
Impact de l'opinion d'intervenants extérieurs sur le comportement vis-à-vis de la pratique		- Gêne de certaines élites - Importance de la sensibilisation au fait qu'il y a des populations non pratiquantes		Importance de la sensibilisation au fait qu'il y a des populations non pratiquantes		Gêne de certaines élites
Rôle de la diaspora		San Francisco fut le dernier bastion à abandonner la pratique				
Rôle de la jeunesse				Important		Efficace chez les étudiants quand il comprend des projets de développement communautaire et n'exclut pas les plus âgés
Rôle des hommes			Figures d'autorité masculines comme chef de file, p. ex. imams, prêtres coptes et médecins	- Figures d'autorité masculines comme chef de file, p. ex. imam - Quelques leaders centraux - Appui nécessaire		Figures d'autorité masculines comme chef de file, p. ex. cheikh, pères et médecins
Rôle des femmes				Leaders centraux		Groupes de pression civique

¹ Section Protection de l'enfant, UNICEF, New York, Séminaire au Centre de recherche Innocenti à Florence, mars 2005.

ANNEXE II : Organisation du processus, point de basculement, abandon coordonné

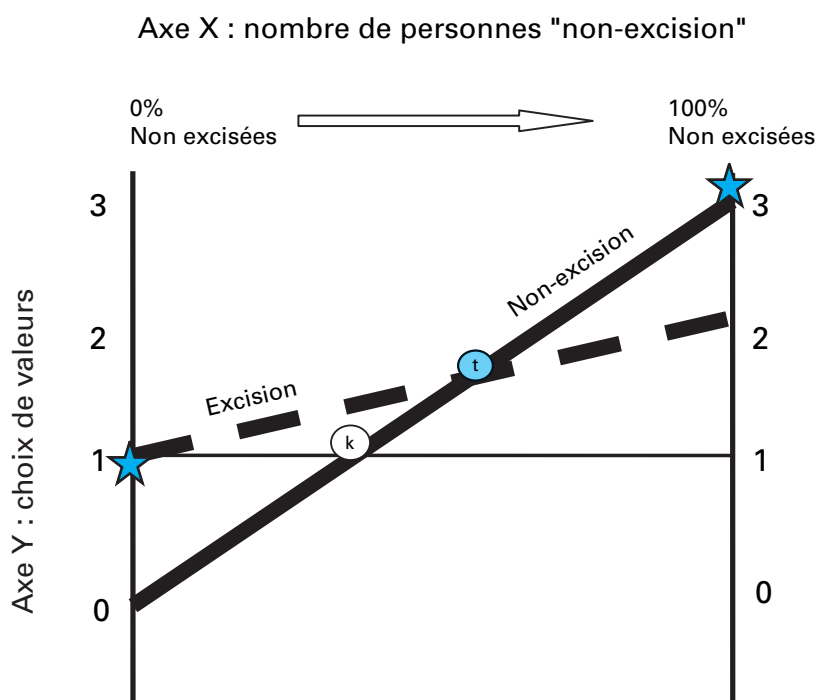
Lorsque nous avons présenté le tableau de la théorie des jeux au Chapitre 3, nous avons simplifié la réalité en posant pour acquis que l'*Autre* (tous les autres, ou l'autre typique) agissait comme une seule et même personne. Par conséquent, notre compte-rendu ne décrivait pas de façon explicite comment organiser le « saut » de l'équilibre tragique « Toutes excisées » à l'équilibre prometteur « Toutes non excisées ». Reprenons donc les mêmes classements, mais organisons-les selon une autre méthode graphique, qui ventile l'*Autre* typique unique en *Autres* typiques multiples. Le diagramme ci-dessous illustre la valeur que la personne qui choisit typique (*Soi*, dans ce cas-ci) attribue à « Excisée » ou « Non excisée » en fonction du pourcentage qui, au sein du groupe dans lequel se font les mariages, choisit l'une ou l'autre option. Cela nous permettra de comprendre la dynamique de l'abandon collectif.

Diagramme de Schelling 1 : Valeur « Non excisée » pour la personne qui choisit type, en fonction de la proportion de celles qui choisissent aussi « Non excisée ».

Valeur des états du monde possibles pour l'E/MGF

3	Toutes non excisées
2	Soi excisée, autre non excisée
1	Toutes excisées
0	Soi non excisée, autre excisée

- (k) = masse critique
- (t) = point de basculement
- ★ = équilibre de Nash



a. Diagramme de Schelling

Pour mieux comprendre ce diagramme, revenons-en à cette communauté dans laquelle se font les mariages. Supposons qu'il y a quelques années, une petite partie de ses membres ait lancé un mouvement en faveur de l'abandon de l'E/MGF. Au cours des ans, ce mouvement s'est développé et la communauté élargie a été en mesure de coordonner avec succès l'abandon de l'E/MGF.

Le diagramme ci-dessus représente ce qui a dû se passer alors que la communauté passait de la norme sociale « Toutes excisées » à la norme « Toutes non excisées ». Nous savons qu'avant que le mouvement ne démarre, la communauté s'en tenait à la norme traditionnelle « Toutes excisées », c'est-à-dire que 0 % de la population était « Non excisée ». La communauté est passée à la nouvelle norme « Toutes non excisées », où 100 % des

femmes sont « Non excisées ». Le diagramme montre comment s'est modifiée l'évaluation de la personne qui choisit typique alors que nous passons de 0 % à gauche (aucune non excisée) à 100 % à droite (toutes non excisées).

b. Mêmes classements des états sociaux

Pour comparer les valeurs « Excisée » et « Non excisée » alors que nous passons de 0 à 100 % d'abandon, voyons un peu les valeurs de chaque état du monde pour une personne typique dans un village où se pratique l'E/MGF (indiquées par les lettres A à D) :

A	<i>Soi non excisée, Autres non excisées</i>	3
B	<i>Soi non excisée, Autres excisées</i>	0
C	<i>Soi excisée, Autres non excisées</i>	2
D	<i>Soi excisée, Autres excisées</i>	1

c. Le trait plein en gras montant en diagonale représente la valeur « Non excisée » (pour la personne qui choisit typique)

Regardons d'abord les chiffres lorsque *Soi* choisit la non-excision (états A ou B). Au début du mouvement d'abandon, la norme sociale est « Toutes excisées ». Si *Soi* n'est pas excisée et que les **Autres** le sont (B), alors pour *Soi*, la valeur Non excisée est de 0 (parce que *Soi* perd mariage et statut). A la fin du passage à une norme sociale

« Toutes non excisées » (A), la valeur de la non-excision est passée à 3 pour *Soi* (car elle y gagne mariage et statut tout en évitant de nuire à sa santé et à ses droits humains). Le trait plein en diagonale sur le diagramme montre la valeur « Non excisée » pour *Soi*, personne qui choisit typique, valeur qui passe de 0 à 3 au fur et à mesure où le pourcentage de partisans de la non-excision passe de 0 à 100.

d. La ligne horizontale indique la valeur de l'équilibre « Toutes excisées »

De plus, au début du mouvement en faveur de l'abandon, où nous avons « Toutes excisées », la valeur pour *Soi* est de 1 (D). La ligne horizontale montre simplement la valeur de l'équilibre « Toutes excisées » (pour comparaison ultérieure)

e. La ligne en tiret-pointillé en gras représente la valeur de l'excision

Pour terminer, considérons les valeurs possibles lorsque *Soi* choisit l'excision (états C ou D). Comme il en a été fait mention, au début du mouvement en faveur de l'abandon, lorsque les *Autres* sont excisées, la personne qui choisit typique *Soi* donne à l'excision une valeur 1 (D) ; à ce stade, l'excision est considérée comme mauvaise, mais pas au point que *Soi* souffrira sur le marché du mariage pour être la seule non excisée. A la fin du passage à la norme « Toutes non excisées », la valeur de l'excision est de 2 pour *Soi* (C). Au point « Toutes non excisées », *Soi* s'en tire mieux avec une valeur 3 ; mais être l'une des rares à être excisées lorsque toutes les autres ne le sont plus (2) vaut mieux que d'être une des nombreuses à être excisées lorsque les autres le sont (1). La ligne en tiret-pointillé montre la valeur de l'excision pour la personne qui choisit typique *Soi*, et passe de 1 à 2 alors que le pourcentage de non excisées passe de 0 à 100.

Le trait plein en diagonale commence à gauche, en-dessous de la ligne en tiret-pointillé, monte plus rapidement que cette dernière et aboutit au-dessus d'elle à droite.

f. Plus le nombre de prétendants est important, plus le choix d'un conjoint s'améliore

Le diagramme nous demande d'imaginer le point de vue d'une personne qui choisit typique au sein de la communauté et la valeur qu'elle attribue à l'excision ou à la non-excision en fonction du pourcentage de la population qui choisit cette dernière. Dans une communauté où se pratique l'E/MGF, l'E/MGF est associée aux perspectives de mariage et aux choix en matière de conjoints. Pour ces derniers, plus il y a de partenaires potentiels, mieux c'est : pour une fille, il vaut mieux pouvoir se trouver un conjoint dans 40 pour cent de la communauté que dans 20 pour cent, car elle a ainsi le double de prétendants potentiels. Le trait plein en diagonale montre la valeur de la non-excision pour une personne typique lorsque le pourcentage de celles qui choisissent la non-excision augmente. Cette ligne grimpe rapidement vers la droite au fur et à mesure que le

nombre de prétendants potentiels augmente.

g. La masse critique

Observons le point k sur le trait plein, juste au-dessus de l'intersection du trait en tiret-pointillé en diagonale et de la ligne horizontale (que nous avons ajoutée pour pouvoir déterminer le point k). Ce point k représente la taille minimum que doit avoir un mouvement favorable à la non-excision – le pourcentage de la population requis pour que le nombre de conjoints entre qui choisir soit suffisant pour que les membres de k se trouvent en meilleure position que celles qui se trouvent au point d'équilibre tragique « Toutes excisées ». Le choix en matière de mariage au point k est moins bon qu'au point « Toutes excisées », mais leur santé et leurs droits humains sont mieux protégés. Dans un village, k représente la *masse critique* suffisante pour commencer à organiser l'abandon de la pratique.

Une fois que le groupe k s'est formé, il est dans l'intérêt de chacun de ses membres de recruter d'autres personnes favorables à l'abandon de l'E/MGF et dans l'intérêt de ces nouvelles recrues d'agir de même. Chaque « Non excisée » qui vient s'ajouter au-delà du point k accroît la valeur de ce choix pour chaque membre du groupe favorable à l'abandon, car chaque recrue élargit l'ensemble où se font les mariages pour les « Non excisées » (le trait plein monte quand nous nous déplaçons vers la droite). Malheureusement, k n'est pas stable à long terme, et ceux qui font partie du groupe initial peuvent être tentés d'en revenir à l'excision (notons que le trait en tiret-pointillé en gras – c'est-à-dire la valeur de l'excision – est plus haut que k). Par conséquent, les membres de k et leurs recrues ont tous des raisons pressantes de recruter suffisamment d'autres familles afin d'obtenir une modification stable de la convention sociale. Les membres de k doivent être persuadés qu'ils seront capables de mobiliser une bien plus grande partie de la population et d'ainsi obtenir un passage stable à la nouvelle norme « Toutes non excisées ».

L'abandon commence avec un petit cadre de militants au sein du groupe où se font les mariages, chacun étant fortement motivé pour recruter d'autres familles. Chaque personne qui s'ajoute au groupe favorable à l'abandon augmente la valeur de la non-excision.

h. Le point de basculement

Observons le point t , sur le trait plein diagonal, juste au-dessus du trait en tiret-pointillé. Le pourcentage des « Non excisées » augmente au fur et à mesure où nous nous déplaçons de gauche à droite, et juste à droite de ce *point de basculement*, la valeur de la non-excision aux yeux de la personne qui choisit typique dépasse celle de l'excision. Une fois que ce pourcentage (ou un pourcentage plus grand) de membres du groupe où se font les mariages s'engage en faveur de l'abandon, un passage stable de la convention « Toutes excisées » à la convention « Toutes non excisées » devient possible. Si le pourcentage de la population favorable à la non-excision se trouve à gauche de t , une pression s'exerce pour revenir à l'équilibre tragique « Toutes excisées », mais si ce pourcentage se trouve à la droite du point t , alors la pression s'exerce sur l'ensemble de la population pour qu'elle s'engage dans la voie de l'équilibre prometteur « Toutes non excisées ». « Toutes excisées » et « Toutes non excisées » représentent les seuls équilibres stables (chacun marqué par une étoile indiquant un équilibre de Nash sur le diagramme) et la dynamique de groupe pousse la population vers l'un des deux équilibres.

A ce propos, le diagramme montre combien il est difficile pour une population de se déplacer de droite à gauche, d'aller d'une norme « Toutes non excisées » à une norme « Toutes excisées ». Au point d'équilibre « Toutes non excisées », les individus bénéficient d'un maximum de choix maritaux sans avoir à subir les effets néfastes de l'excision. Pour établir une norme stable « Toutes excisées », il serait nécessaire de recruter un pourcentage de la population qui se situe à gauche du point de basculement t . La seule façon d'y arriver serait qu'un certain nombre d'hommes riches ayant de nombreuses épouses exigent des pratiques sévères de contrôle de la fidélité, comme l'E/MGF ou le bandage des pieds de leurs compagnes. Cette pratique néfaste se répandrait alors dans les autres couches sociales à partir des familles les plus riches.

i. Abandon coordonné

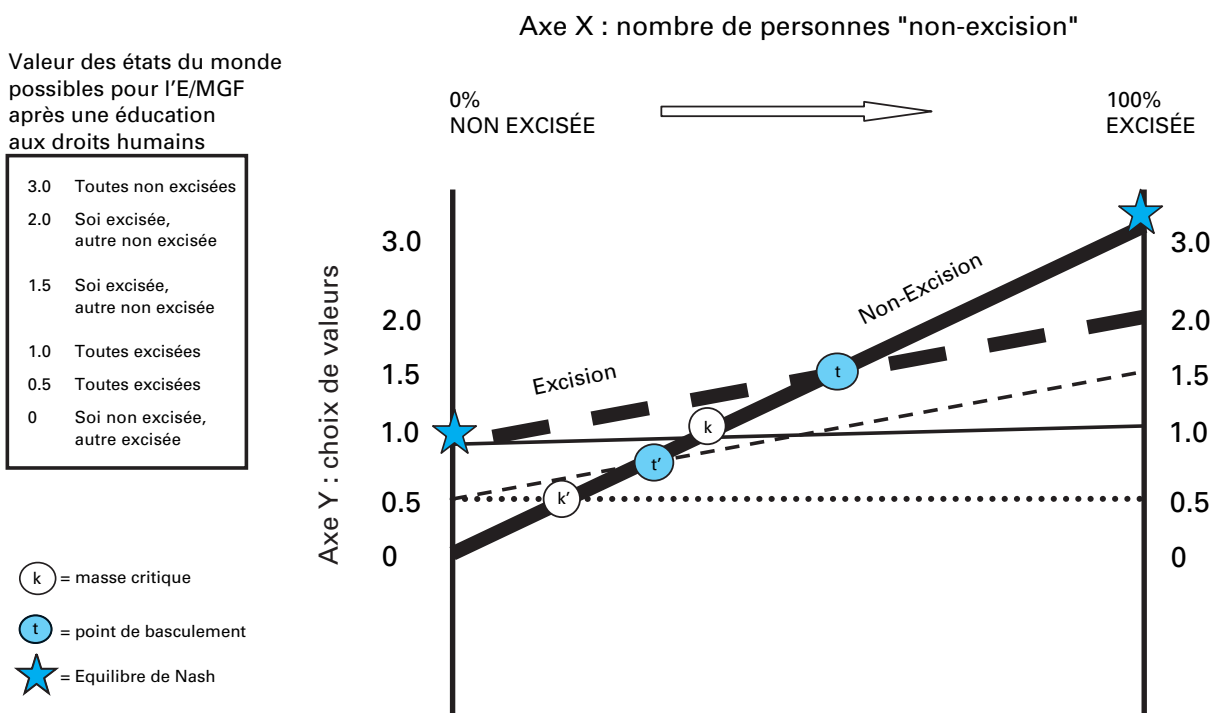
Une masse critique émerge, dont les membres ont avantage à recruter d'autres sympathisants au sein de la population. Une fois que le pourcentage de la population à droite du point de basculement s'engage en faveur de

l'abandon potentiel de la pratique, un passage stable vers la norme « Toutes non excisées » se révèle possible. La dernière étape consiste en un abandon coordonné afin de procéder à ce changement. Le *Soi* typique doit constater que l'*Autre* typique renoncera bel et bien à la pratique, il doit observer un abandon simultané des E/MGF par un large pourcentage de la population. Pour qu'il y ait modification de l'univers de référence, il faut un moment de large reconnaissance sociale, tel une déclaration publique, qui montre que la plupart sont prêts à abandonner la pratique et que la plupart le font déjà. Il faut qu'on puisse *voir* que le but est atteint.

j. Autre mécanisme pour promouvoir l'abandon : l'éducation aux droits humains

L'analyse précédente s'appuyait sur une évaluation typique des avantages et désavantages qu'offre la pratique. On a vu que l'abandon devient possible si on mobilise un noyau initial ou masse critique, qui recrute ensuite une autre partie de la population. On a aussi vu qu'une fois passé le point de basculement, une modification irréversible des normes sociales est assurée, pour autant qu'elle soit marquée par un moment de reconnaissance sociale. Notons, cependant, qu'au cours de ce processus, la personne type n'a pas ré-évalué la pratique elle-même, mais seulement sa valeur par rapport aux choix des autres. Supposons à présent que l'éducation aux droits de l'homme débouche sur une dévaluation de la pratique-même.

Diagramme de Schelling 2 : impact de l'éducation aux droits humains



k. Dévaluation de l'E/MGF

La ligne horizontale en pointillé et la ligne en tiret diagonale nous aideront à comprendre l'effet qu'exercerait une éducation aux droits de l'homme sur la dynamique d'abandon. En règle générale, l'éducation réduit la valeur qu'on attribue à l'excision ou augmente la valeur de la non-excision. Nous pourrions montrer l'une ou l'autre ou les deux, mais par souci de simplicité, nous avons choisi un diagramme qui montre une dévaluation des situations dans lesquelles *Soi* choisit l'excision.

A	<i>Soi non excisée, Autre non excisée</i>	3		
B	<i>Soi non excisée, Autre excisée</i>	0		
C	<i>Soi excisée, Autre non excisée</i>	2	→	1.5
D	<i>Soi excisée, Autre excisée</i>	1	→	0.5

l. Ligne diagonale en pointillé : attribution d'une valeur réduite à l'excision

Au début, nous avons dit que pour le participant typique, la valeur « *Soi excisée, Autre excisée* » était de 1. Supposons à présent que la réalisation des droits de l'homme abaisse cette valeur à 0,5 (D). Nous avons aussi dit que la valeur « *Soi excisée, Autre non excisée* » était de 2. Supposons à présent que la réalisation des droits de l'homme abaisse cette valeur-là à 1,5 (C). Pour refléter ces changements dans notre diagramme, nous traçons une ligne diagonale en tiret de 0,5 à gauche à 1,5 à droite. Cette diagonale en tiret exprime la dévaluation de l'excision. La ligne horizontale pointillée montre la valeur réduite de l'équilibre « Toutes excisées ».

m. La dévaluation fait glisser k et t vers la gauche, ce qui facilite l'abandon

Cette dévaluation provoque deux changements. Premièrement, le nombre de personnes requises pour organiser une masse critique se réduit et passe de k à k' . Il devient plus facile d'initier le processus d'abandon. Deuxièmement, le nombre de personnes requises pour faire basculer le groupe vers la nouvelle norme sociale se réduit aussi et passe de t à t' . Il devient plus facile de mener le processus d'abandon à son terme.

n. La masse critique recrute et dévalue

Regardons le premier point k , qui représente la masse critique qui initie le processus d'abandon. Les membres de ce groupe ont avantagé à enrôler de nouvelles recrues afin d'atteindre le point de basculement. Ils ont aussi avantagé à promulguer une dévaluation de la pratique, parce que cela réduit le nombre de personnes requises pour arriver au point de basculement. Ainsi, une masse critique composée de quelques douzaines de personnes sera en mesure, au prix de quelques efforts, de convaincre un village de 2 000 habitants. Si l'abandon se réalise, ce modèle suggère qu'il y aura peu de tentations de revenir à l'excision.

o. Limites du modèle

Cependant, prédire le nombre exact de personnes requises pour atteindre les points k et t dans de vrais villages dépasse les limites du modèle. Notre diagramme assume que la personne qui choisit typique existe réellement. Dans les populations réelles, on doit s'attendre à trouver un éventail d'attitudes différentes, dont un petit nombre particulièrement soucieux d'obtenir l'abandon d'une part, un petit nombre qui y répugne d'autre part, et un nombre plus important de personnes qui choisissent typiques au milieu. Les pionniers les plus impatients d'abandonner la pratique aideraient à former le groupe k initial. Ceux qui résisteraient le plus à l'idée de l'abandon continueront peut-être à y répugner même après que tout les autres ont arrêté.

Nous savons que la ligne « Non excisée » se trouve en-dessous de la ligne « Excisée » sur l'axe de gauche, et que la ligne « Non excisée » se trouve au-dessus de la ligne « Excisée » sur l'axe de droite, qu'il y a une masse critique k et un point de basculement t où les deux lignes se coupent. Une fois que l'on a observé un abandon réussi, nous savons qu'il y a dû y avoir un k et un t suffisamment importants. Mais nous ne connaissons pas à l'avance la forme que prendront ces lignes ni le pourcentage précis de la population qui sera nécessaire pour k ou t . Même s'il n'est pas possible de prédire avec exactitude les pourcentages nécessaires à l'abandon dans une communauté donnée, le modèle nous en apprend beaucoup sur la dynamique du changement au cœur du processus d'abandon habituel.

On peut obtenir de plus amples informations sur cette
Note technique auprès de :

UNICEF
Section de la protection de l'enfant
Division des programmes
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis
Tél. : (+1-212) 326-7000

Photo de couverture : ©UNICEF/HQ04-0468/Christine Nesbitt

Publié par l'UNICEF
pubdoc@unicef.org
www.unicef.org/french

© Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Juin 2007